



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

RAPPORT DE PRESENTATION

INTRODUCTION.....	4
1. LES OPERATIONS REALISEES (le résultat global de l'exercice).....	5
2. FOCUS SUR L'EVOLUTION DES EXCEDENTS SUR LA PERIODE 2018 A 2023.....	7
3- SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
3.1. Taux de réalisation	7
3.2. Les dépenses	8
3.3. Les recettes	16
4- SECTION D' INVESTISSEMENT	22
4.1. Les dépenses d'investissement.....	22
4.2. Les recettes d'investissement	25
5- LA DETTE.....	27
5.1. Le stock de dette au 31/12/2023 consolidé	27
5.1.1. Le 'CRD' Capital restant dû consolidé	27
5.1.2. L'extinction de la dette.....	28
5.1.3. Le flux de remboursement.....	29
5.1.4. Un score parfait pour la charte GISSLER	30
5.1.5. Les types de risque	30
5.1.6. La dette par prêteurs	31
5.2. Les mobilisations d'emprunts et emprunts contractes en 2023.....	31
5.2.1. Les nouveaux financements à long terme mobilisés en 2023	31
5.2.2. Les financements à long terme restant à mobiliser	32
5.3. Le stock de dette au 31/12/23 par budgets.....	33
5.3.1. Une vue d'ensemble.....	33
5.3.2. Budget 01 - Budget principal	34
5.3.3. Dette par type de risque (avec dérivés)	34
5.3.4. Dette par nature.....	34
5.3.5. Profils d'extinctions	34
5.4. Budget 02 – Eaux.....	35
5.4.1. Dette par type de risque (avec dérivés)	35
5.4.2. Dette par nature.....	35
5.4.3. Profils d'extinctions	36
5.5. Budget 03 - Assainissement.....	36
5.5.1. Dette par type de risque (avec dérivés)	36
5.5.2. Dette par nature.....	37

5.5.3.	Profils d'extinctions	37
5.6.	Budget 04 - Mobilités	37
5.6.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	38
5.6.2.	Dette par nature	38
5.6.3.	Profils d'extinctions	38
5.7.	Budget 05 - Long Buisson 1	38
5.7.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	39
5.7.2.	Dette par nature	39
5.7.3.	Profils d'extinctions	39
5.8.	Budget 15 - Long Buisson 2	39
5.8.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	39
5.8.2.	Dette par nature	40
5.8.3.	Profils d'extinctions	40
5.9.	Budget 18 - ZAC Vallon Fleuri	40
5.9.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	40
5.9.2.	Dette par nature	40
5.9.3.	Profils d'extinctions	41
5.10.	Budget 22 - Pépinière Scientifique	41
5.10.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	41
5.10.2.	Dette par nature	41
5.10.3.	Profils d'extinctions	42
5.11.	Budget 32 - La croix Prunelle	42
5.11.1.	Dette par type de risque (avec dérivés)	42
5.11.2.	Dette par nature	42
5.11.3.	Profils d'extinctions	43
6.	Une ligne de trésorerie	43
6	LES BUDGETS ANNEXES	44
6.1.	Les budgets de l'eau et de l'assainissement	44
6.2.	Le budget Mobilités	51
6.3.	Le budget de la Pépinière scientifique	54
6.4.	Le budget Zone de la Croix Prunelle (ex budget Economie)	56
6.5.	Les budgets de zones	57

INTRODUCTION

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021, permet aux collectivités volontaires d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires.

L'expérimentation se déroule en trois vagues. Evreux Portes de Normandie fait partie de la "vague 3" qui concerne uniquement les comptes de l'exercice 2023.

Pendant la période de l'expérimentation, le Compte Financier Unique se substituera au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le Compte Financier Unique d'EPN a pour objet de rapporter l'ensemble des opérations budgétaires réalisées ou engagées au cours de l'exercice.

Il permet de dégager :

- Le résultat de l'exercice qui est le solde des opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes ;
- Le résultat reporté qui est la reprise des résultats antérieurs ;
- Le résultat des restes à réaliser qui est le solde des opérations qui restent à réaliser de façon certaine en dépenses et en recettes
- Le résultat comptable global qui est la conséquence des trois résultats précédents. Ce résultat transcrit la capacité d'EPN à faire face à ses engagements financiers.

Par ailleurs, conformément aux instructions comptable M57, M49, M43 et M4, il sera soumis au Conseil communautaire un projet d'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

1. LES OPERATIONS REALISEES (le résultat global de l'exercice)

Les opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 (Incluant le résultat 2022) sont présentées dans le tableau ci-après :

Le résultat global 2023 consolidé avant restes à réaliser est de 30,58 M€ :
 36,17 M€ d'excédents sur les budgets hors zones d'activité et aménagement,
 5,58 M€ de déficit des zones.

Tableau des Flux – Année 2023 – en dépenses et en recettes :

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			TOTAL		
Sens	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
BUDGETS	Réalisé			Réalisé			Réalisé		
PRINCIPAL	97 465 390,51	125 813 443,37	28 348 052,86	68 252 343,90	61 679 811,10	-6 572 532,80	165 717 734,41	187 493 254,47	21 775 520,06
EAU	13 849 794,89	16 453 919,51	2 604 124,62	5 969 684,09	8 928 800,66	2 959 116,57	19 819 478,98	25 382 720,17	5 563 241,19
ASSAINISSEMENT	13 305 542,81	14 466 962,72	1 161 419,91	14 721 163,30	18 962 674,29	4 241 510,99	28 026 706,11	33 429 637,01	5 402 930,90
MOBILITES DURABLES	23 962 950,76	24 533 403,81	570 453,05	4 549 904,92	5 623 167,02	1 073 262,10	28 512 855,68	30 156 570,83	1 643 715,15
ECONOMIE CCPN	469 641,69	1 757 193,03	1 287 551,34	1 184 756,77	1 013 769,02	-170 987,75	1 654 398,46	2 770 962,05	1 116 563,59
PEPINIERE SCIENTIFIQUE	418 413,73	395 246,07	-23 167,66	309 819,16	611 629,51	301 810,35	728 232,89	1 006 875,58	278 642,69
SERVICE PUBLIC D'ASST NON COLLECTIF	376 831,24	706 930,12	330 098,88	5 882,53	64 850,87	58 968,34	382 713,77	771 780,99	389 067,22
Sous-total	149 848 565,63	184 127 098,63	34 278 533,00	94 993 554,67	96 884 702,47	1 891 147,80	244 842 120,30	281 011 801,10	36 169 680,80
ZAC DU LONG BUISSON	16 574 728,51	16 574 728,51	0,00	12 244 321,00	14 010 154,35	1 765 833,35	28 819 049,51	30 584 882,86	1 765 833,35
ZAC DU LONG BUISSON - 2	9 067 176,26	9 067 176,22	-0,04	5 235 129,22	8 912 947,96	3 677 818,74	14 302 305,48	17 980 124,18	3 677 818,70
ZAC DU LONG BUISSON - 3	12 200,00	16 437,10	4 237,10	5 832 119,51	0,00	-5 832 119,51	5 844 319,51	16 437,10	-5 827 882,41
ZAC LA FOSSE AU BUIS-ST SEBAST.MORSENT	306 872,94	306 872,94	0,00	129 293,63	129 293,63	0,00	436 166,57	436 166,57	0,00
ZONE D'ACTIVITES LES SURETTES - GRAVIGN	922 600,01	1 535 732,28	613 132,27	3 007 220,85	0,00	-3 007 220,85	3 929 820,86	1 535 732,28	-2 394 088,58
ZONE D'ACTIVITES MISEREY	0,00	569 936,22	569 936,22	943 166,50	0,00	-943 166,50	569 936,22	569 936,22	-373 230,28
ZAC VALLON FLEURI - ST SEBAST MORSENT	54 188,93	249 268,75	195 079,82	3 519 300,06	236 000,00	-3 283 300,06	3 573 488,99	485 268,75	-3 088 220,24
ZAC DU VALLOT ARNIERES SUR ITON	520 562,69	520 562,69	0,00	516 492,70	516 492,70	0,00	1 037 055,39	1 037 055,39	0,00
ZONE D'ACTIVITES GAUVILLE PARVILLE	0,00	12 423,24	12 423,24	18 246,63	0,00	-18 246,63	18 246,63	12 423,24	-5 823,39
ZA MARCILLY	1 832,42	1 126 580,14	1 124 747,72	464 837,21	1 200,00	-463 637,21	466 669,63	1 127 780,14	661 110,51
ZA DROISY	662 884,59	662 884,59	0,00	602 173,54	602 173,54	0,00	1 265 058,13	1 265 058,13	0,00
Sous-total	28 123 046,35	30 642 602,68	2 519 556,33	32 512 300,85	24 408 262,18	-8 104 038,67	60 635 347,20	55 050 864,86	-5 584 482,34
TOTAL	177 971 611,98	214 769 701,31	36 798 089,33	127 505 855,52	121 292 964,65	-6 212 890,87	305 477 467,50	336 062 665,96	30 585 198,46

Tableau des résultats y compris restes à réaliser :

	BUDGETS	INVT	FCT	GLOB	RESTE A REALISER D	RESTE A REALISER R	CONSOLIDE
BPAL	PRINCIPAL	- 6 572 532,80	28 348 052,86	21 775 520,06	9 698 284,41	507 497,10	12 584 732,75
EAU	EAU	2 959 116,57	2 604 124,62	5 563 241,19	3 388 249,23	73 322,00	2 248 313,96
ASSNT	ASSAINISSEMENT	4 241 510,99	1 161 419,91	5 402 930,90	8 461 784,01	3 145 440,00	86 586,89
MOBD	MOBILITES DURABLES	1 073 262,10	570 453,05	1 643 715,15	338 058,76	-	1 305 656,39
CROIX PRU	CROIX PRUNELLE	- 170 987,75	1 287 551,34	1 116 563,59	-	-	1 116 563,59
BIOPEP	BIO PEPINIERE	301 810,35	- 23 167,66	278 642,69	6 514,38	-	272 128,31
SPANC	SPANC	58 968,34	330 098,88	389 067,22	5 670,00	-	383 397,22
Sous-total		1 891 147,80	34 278 533,00	36 169 680,80	21 898 560,79	3 726 259,10	17 997 379,11
ZACLB1	ZAC LONG BUISSON 1	1 765 833,35	- 0,00	1 765 833,35	-	-	1 765 833,35
ZACLB2	ZAC LONG BUISSON 2	3 677 818,74	- 0,04	3 677 818,70	-	-	3 677 818,70
ZACLB3	ZAC LONG BUISSON 3	- 5 832 119,51	4 237,10	- 5 827 882,41	-	-	- 5 827 882,41
ZAC FAB	ZAC FOSSE AUX BUIS	-	-	-	-	-	-
ZA LS	ZA LES SURETTES	- 3 007 220,85	613 132,27	- 2 394 088,58	154 433,05	148,86	- 2 548 372,77
ZAM	ZAC MISEREY	- 943 166,50	569 936,22	- 373 230,28	4 412,00	-	- 377 642,28
ZAC VF	ZAC VALLON FLEURI	- 3 283 300,06	195 079,82	- 3 088 220,24	3 000,00	-	- 3 091 220,24
ZAC DV	ZAC DU VALLOT	-	0,00	-	-	-	-
ZA GP	ZA GAUVILLE PARVILLE	- 18 246,63	12 423,24	- 5 823,39	-	-	- 5 823,39
ZA Ma	ZA MARCILLY	- 463 637,21	1 124 747,72	661 110,51	-	-	661 110,51
ZA D	ZA DROISY	-	-	-	-	-	-
Sous-total		- 8 104 038,67	2 519 556,33	- 5 584 482,34	161 845,05	148,86	- 5 746 178,53
		- 6 212 890,87	36 798 089,33	30 585 198,46	22 060 405,84	3 726 407,96	12 251 200,58

La section de fonctionnement du budget principal est constituée du report de fonctionnement de l'exercice 2022 à hauteur de 11 496 072 € et du résultat d'exécution de l'exercice 2023 à hauteur de 16 851 982 €. Ainsi, le résultat de fonctionnement se clôture avec un excédent de 28 348 053 €.

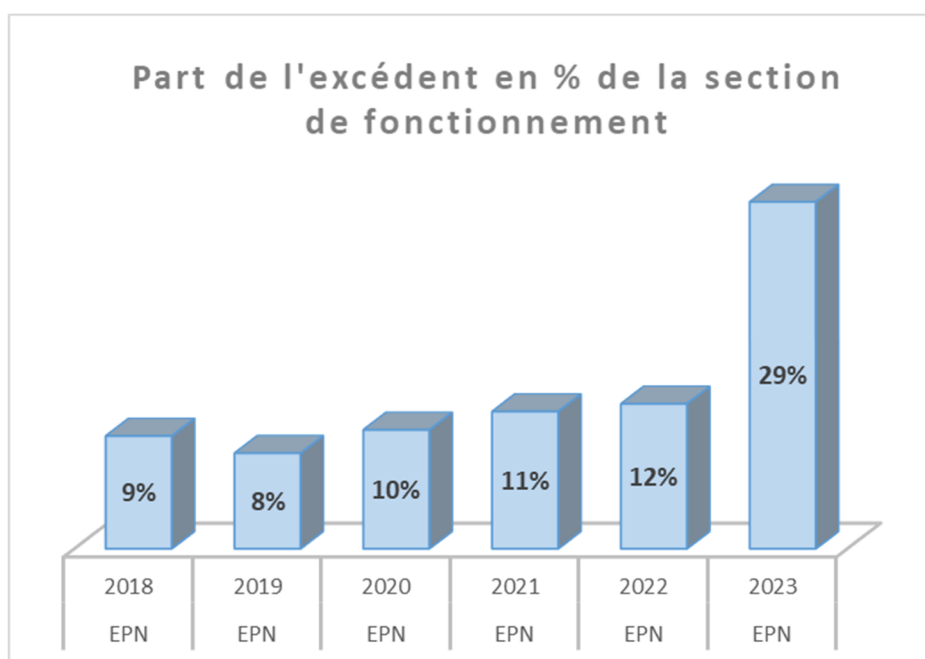
Le résultat d'investissement (report inclus) hors restes à réaliser est déficitaire, et ne permet pas de couvrir les restes à réaliser.

2. FOCUS SUR L'EVOLUTION DES EXCEDENTS SUR LA PERIODE 2018 A 2023

L'évolution des excédents et en particulier depuis une consolidation du périmètre, démontre entre les exercices 2018 à 2023 une meilleure prévision budgétaire avec des taux d'exécution budgétaire en forte hausse :

- 99,1% en section de fonctionnement pour les dépenses,
- 74,5% des dépenses d'équipement (mandatés + engagés).

3- SECTION DE FONCTIONNEMENT



3.1. Taux de réalisation

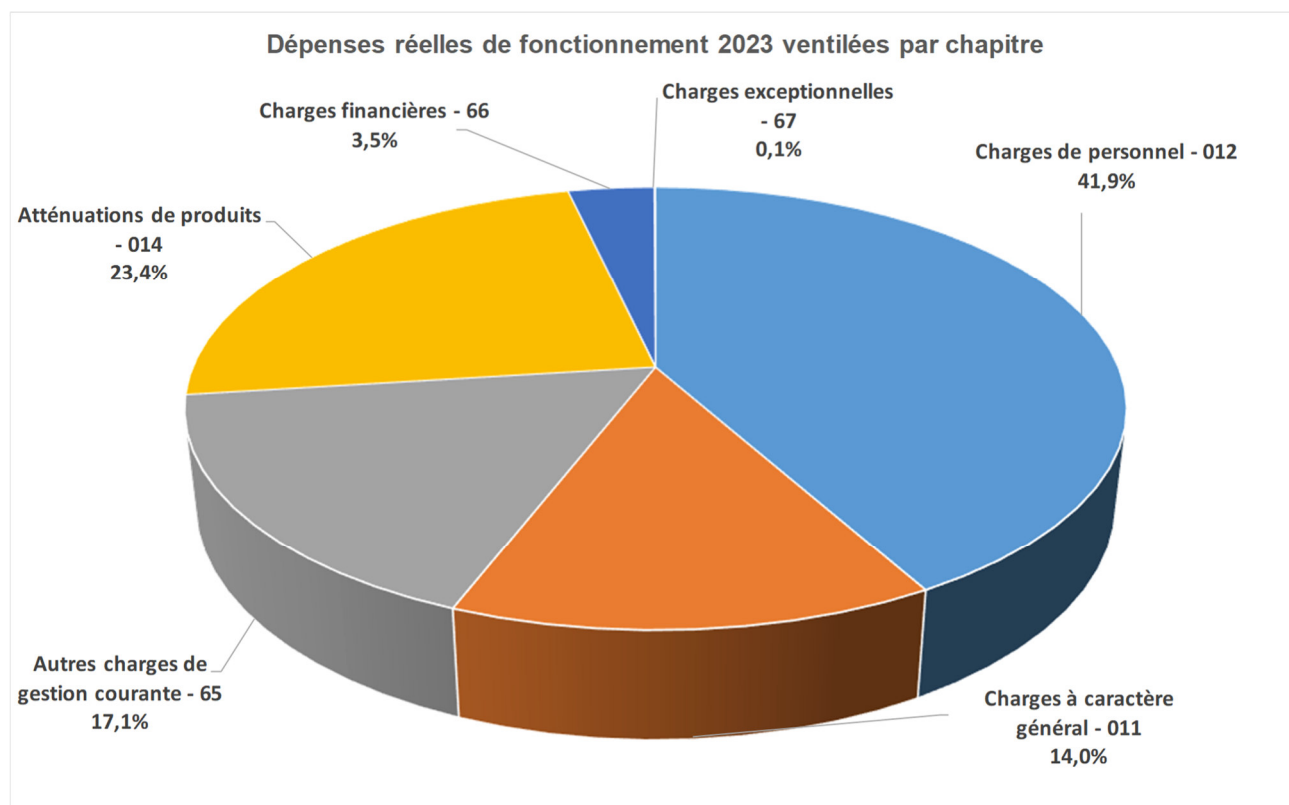
En 2023, le taux de réalisation de la section de fonctionnement est pour les dépenses réelles de 96,5 % (87 173 529 €) et pour les recettes réelles de 104,2 % (107 135 558 €).

3.2. Les dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	13 576 288	12 548 549	12 226 217	-322 332	-2,6%	90,1%
Charges de personnel - 012	36 787 065	36 276 364	36 501 609	225 245	0,6%	99,2%
Atténuations de produits - 014	20 437 454	20 292 904	20 407 670	114 766	0,6%	99,9%
Autres charges de gestion courante - 65	16 263 829	14 724 533	14 905 106	180 573	1,2%	91,6%
S/total gestion des services	87 064 636	83 842 350	84 040 603	198 253	0,2%	96,5%
Charges financières - 66	3 171 000	2 041 326	3 083 494	1 042 168	51,1%	97,2%
Charges exceptionnelles - 67	83 350	60 787	49 433	-11 354	-18,7%	59,3%
Dépenses réelles de fonctionnement	90 318 986	85 944 463	87 173 529	1 229 066	1,4%	96,5%
Dotation aux amortissements et aux provisions - 68	0	0	0	0		0,0%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	22 477 917	9 136 288	10 291 861	1 155 573	12,6%	45,8%
Dépenses imprévues - 022	0	0	0	0	0,0%	0,0%
Virement à la section d'investissement - 023	8 783 080	0	0	0	0,0%	0,0%
TOTAL DEPENSES	121 579 982	95 080 751	97 465 391	2 384 640	2,5%	80,2%

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,4 % par rapport au compte administratif 2022.

Le graphique ci-dessous illustre les dépenses de fonctionnement par chapitre :



Les charges à caractère général (011) diminuent de 2,6 % (-322 332 €).

Cette évolution globale résulte de hausses et de baisses qui se résument comme suit (en couleur, les évolutions les plus significatives) :

NATURE	PRINCIPALES CHARGES GENERALES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	VARIATION	EVOLUTION
60228	ACHATS AUTRES FOURNITURES	-	953		953
60611	EAU ET ASSANISSEMENT	117 773	171 881	45,9%	54 107
60612	ENERGIE ELECTRICITE	740 979	1 170 441	58,0%	429 462
60613	CHAUFFAGE URBAIN	180 000	195 000	8,3%	15 000
60618	AUTRES FOURNITURES		700 000		700 000
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	2 995	1 037	-65,4%	- 1 958
60622	CARBURANTS	1 236 447	1 141 168	-7,7%	- 95 279
60623	ALIMENTATION	94 297	121 833	29,2%	27 536
60624	PRODUITS DE TRAITEMENTS		10 454		10 454
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-	1 708		1 708
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	28 128	38 050	35,3%	9 922
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	72 338	77 269	6,8%	4 932
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	252 334	166 130	-34,2%	- 86 204
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	36 525	36 858	0,9%	333
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	19 335	25 842	33,7%	6 507
6065	LIVRES ET DISQUES	38 623	9 934	-74,3%	- 28 689
60661	MEDICAMENTS	-	921		921
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	24	1 715	7053,3%	1 691
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	3 678	3 061	-16,8%	- 617
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	645 440	586 097	-9,2%	- 59 342
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	3 070 191	1 976 965	-35,6%	- 1 093 226
6132	EPFN REDEVANCE D'OCCUPATION	44 812	35 901	-19,9%	- 8 911
61358	LOCATION DE MATERIEL	246 630	175 903	-28,7%	- 70 726
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	18 160	10 764	-40,7%	- 7 396
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	21 884	33 245	51,9%	11 361
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	5 889	10 585	79,7%	4 696
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	19 031	17 752	-6,7%	- 1 279
615231	ENTRETIEN VOIRIE	666 244	640 909	-3,8%	- 25 335
615232	ENTRETIEN RESEAUX	149 816	145 238	-3,1%	- 4 579
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	286 459	422 068	47,3%	135 609
61558	ENTRETIEN ET REPARATION AUTRES BIENS MOBILIER	30 427	31 455	3,4%	1 028
6156	MAINTENANCE	921 130	743 026	-19,3%	- 178 104
6161	PRIMES D ASSURANCES	227 154	446 339	96,5%	219 185
6168	AUTRES PRIMES	2 321	-	-100,0%	- 2 321
617	ETUDES ET RECHERCHES	23 347	108 665	365,4%	85 318
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	18 428	13 906	-24,5%	- 4 522
6184	FRAIS DE FORMATION	163 046	78 912	-51,6%	- 84 134
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	329 925	348 063	5,5%	18 137
62268	HONORAIRES	125 444	194 239	54,8%	68 795
6227	FRAIS D'ACTE & CONTENTIEUX	2 580	-	-100,0%	- 2 580
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	66 948	65 080	-2,8%	- 1 868
6232	FETES ET CEREMONIES	49 462	105 771	113,8%	56 309
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	12 749	2 907	-77,2%	- 9 842
6234	RECEPTIONS	1 894	2 342	23,6%	447
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	242 021	235 959	-2,5%	- 6 062
6238	PARTENARIAT	3 360	19 817	489,8%	16 457
6241	TRANSPORT DE BIENS	18 596	16 693	-10,2%	- 1 903
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES	-	1 930		1 930
6247	TRANSPORT COLLECTIF	26 445	21 546	-18,5%	- 4 899
6251	FRAIS DE DEPLACEMENT	18 678	17 413	-6,8%	- 1 265
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	7 745	8 700	12,3%	955
6262	FRAIS POSTAUX ET COMMUNICATION	193 738	178 882	-7,7%	- 14 856
627	FRAIS BANCAIRES	30 667	9 635	-68,6%	- 21 032
6281	CONCOURS DIVERS	126 728	133 055	5,0%	6 328
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE		20 020		20 020
6283	INSERTION MENAGE	186 229	63 784	-65,7%	- 122 445
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	462 153	433 564	-6,2%	- 28 589
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 047 610	840 087	-19,8%	- 207 523
63512	TAXES FONCIERES	188 002	132 881	-29,3%	- 55 121
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 209	-	-100,0%	- 1 209
6355	IMPOTS ET TAXES VEHICULES	14 790	9 999	-32,4%	- 4 790
637	CONTRIBUTION F.I.P.H.F.P.	7 689	11 864	54,3%	4 175
	TOTAL	12 548 549	12 226 217	-2,6%	- 322 332

En 2023, les principales variations de charges à caractère général par rapport au CA 2022 sont les suivantes :

☞ Eau et assainissement (60611) : La hausse de 54 k€ sur ce poste est liée notamment à une régularisation de 2018 à 2021 concernant la consommation sur le site des gens du voyage, la déchèterie de Normanville et la piscine plein soleil pour 22,4k€. La hausse est également liée au fait qu'il n'y ait pas eu assez de rattachement à la clôture 2022. Ceci a pour conséquence de majorer la charge de 2023 du montant des consommations de 2022 et 2021 mandatées en utilisant des crédits de 2023 à hauteur de 30,4k€.

☞ Energie électricité (60612) : la hausse de ce poste est de 429 k€. Celle-ci est liée à la hausse du prix de l'électricité (+328k€). Le tarif de l'énergie pour l'éclairage public a augmenté de 49% sur 2023 (+10k€). La consommation des gymnases du SICOSSE et l'augmentation du tarif de l'énergie entre 2022 et 2023 entraîne une hausse de +98k€.

☞ Autres fournitures de gaz (60618) : + 700 k€ Il s'agit des dépenses du gaz qui étaient auparavant inscrites dans la nature 611 avec le contrat Dalkia. Il s'agit d'un transfert de ligne budgétaire, la consommation de 2022 était de 698 558€.

☞ Carburant (nature 60622) : La baisse de ce poste est de 95 k€.

La réorganisation des tournées du service de gestion des déchets, a permis de réduire le kilométrage réalisé par les bennes à ordures ménagères et de facto la consommation de carburant. Par ailleurs, l'arrêt de balayeuses suite aux pannes et des optimisations des services sur l'utilisation des véhicules ont permis également de faire des économies. En 2023, le nombre de kilomètre parcourus a baissé de 400 000 kms par rapport à 2022.

☞ Alimentation (nature 60623) : La hausse de ce poste est de 27,5k€.

Cette hausse est due à plusieurs projets : quartier fertile – jardin de la solidarité pour 2,4k€, des repas pour les groupes de travail pour la cité éducative +4,9k€, journées Activ'Action et valorisation du projet social d'agglomération + 7,1k€. Cette année pour le salon des métiers, des repas ont été réalisés pour 3,5k€ et revendus pour 1,4k€.

La hausse est due également à l'augmentation des coûts des matières premières pour la fabrication de repas dans les crèches +6,8k€, à l'alimentation pour le Festival CSALP +4k€.

☞ Fournitures d'entretien (nature 60631) : La hausse de 9,9k€ est due à l'augmentation des achats de produits d'entretien pour les crèches +1,8k€, des produits d'hygiène pour l'entretien des gymnases +3,9k€ et des achats d'huile et autres produits pour les véhicules du garage +3,7k€.

☞ Fournitures de voiries (nature 60633) : la baisse de ce poste est de 86 204€. Celle-ci est principalement due à la pose de plusieurs potelets fixes et amovibles pour 87,7k€ sur 2022 et aucun sur 2023.

☞ Fournitures administratives (nature 6064) : cette nature augmente de +6,5k€. Il s'agit de la consommation en fournitures administratives de tous les services de l'agglomération. L'augmentation est due à des fournitures d'ordonnanciers pour le doctobus +0,3k€, à des fournitures (cahiers, stylos...) pour la journée Activ'Action + 1,1k€. Un nouveau marché de fournitures a été passé en avril 2023, le coût du papier a fortement augmenté. De plus, plusieurs services dont les fournitures étaient auparavant achetées sur les crédits Ville et refacturés sont désormais achetés par EPN (DRH, ADS, DSI et communication) ceci induit une augmentation de +4,9k€.

☞ Fournitures livres et disques (nature 6065) : la baisse de 28,7k€ est due principalement au fait que sur 2022, une commande de livres d'histoire a été passée « Evreux, 2 000 ans d'histoire » pour 30k€.

☞ Autres matières et fournitures (nature 6068) : la hausse est de 59 k€. Elle est due à plusieurs éléments :

- en 2022, EPN a acheté pour 27,7k€ dont 14,7k€ de produits pour la COVID (masques, gel hydroalcoolique) et 13k€ de capteurs de CO2 par le biais de la centrale d'achat et qui ont été refacturés aux communes (nature 70875).

- +4k€ de consommé en 2023 de fournitures pour les installations sportives et gymnases EPN (béton, terre végétale, produits phytosanitaires, lattes de haies...)

- en 2023, il y a eu moins d'achat de pièces pour le garage pour l'entretien et la réparation des véhicules du pool pour -10k€

- l'exposition 2023 « sacré voyage » a nécessité 7,2k€ de plus de consommation de petites fournitures que les expositions de 2022.

- Concernant l'entretien des piscines, suite au COVID, les piscines ont dû se doter de produits d'hygiène spécifiques, ceci a entraîné une forte hausse des dépenses sur 2022 alors qu'en 2023, les normes COVID ont disparu et l'entretien a pu se faire avec les produits d'hygiène classiques que nous avons en stock. La baisse des dépenses entre ces deux années est de -12k€.

- la baisse de 20k€ correspond au remplacement en 2022 des bacs à déchets et couvercles qui ont brûlé dans l'incendie d'un bâtiment EPN à Gravigny qui abritait des conteneurs en plastique vides utilisés pour la gestion des déchets,

☞ Contrats de prestation de service (nature 611) : - 1 093 K€

Cette baisse s'explique notamment par le cumul des variations suivantes :

- La principale baisse vient du transfert de nature comptable pour les dépenses de Gaz entre 2022 et 2023. En effet, les dépenses de gaz gérées dans le contrat Dalkia se sont élevées en 2022 à 698,5k€ à la nature 611 et en 2023 à 700k€ à la nature 60618.

- Une hausse de 32,5k€ correspondant un nouveau projet sur 2023 concernant « un été à navarre ».

- Une hausse de 85,7k€ correspondant au contrat de la plate forme de prise de rendez vous pour le Doctobus, c'est la première année d'activité.

- Une baisse de 78k€ car les fêtes normandes n'ont pas eu lieu en 2023.

- Une baisse de 80k€ sur les contrats informatiques, en effet sur 2022, une grosse partie des crédits avaient été utilisés pour renforcer la cybersécurité (35,5k€) et mettre à jour la plate forme GEO(15k€), sur 2023, les crédits ont été principalement utilisés pour l'assistance paie (7k€), assistance technique application IXBUS (6k€), la poursuite de la mise à jour du SIG GEO (7,7k€) et Assistance pour le Cloud et sécurité des données (6k€).

- Une hausse des dépenses 2023 de 78,9k€ correspondant à la réalisation d'une vidéo pour l'attractivité du territoire, à une mission prospective entreprises exogène, une campagne digitale sur long buisson 3, et une prestation accompagnement ambassadeurs.

- Le service de traitement et collecte des déchets marque une baisse de 469 k€ entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023. On remarque une baisse des dépenses 2023, notamment à la suite de la réorganisation des tournées de ramassage des ordures. On note notamment une sur-évaluation des rattachements SEPUR de 2022, qui ont donc contribué à un niveau de dépense élevé en 2022.

☞ Location de matériel (61358) : -70 k€, cette baisse est essentiellement liée au fait qu'il n'y ait pas eu de fêtes normandes en 2023.

☞ Entretien matériel roulant (61551) : +135 k€, cette hausse est exclusivement liée à l'entretien des véhicules du pool.

☞ Maintenance (6156) : - 178 K€.

Cette baisse correspond essentiellement

- Aux frais d'entretien de maintenance P2 des installations de chauffages (P2, ascenseurs, barrières et portes automatiques, matériel incendie...) (-170 k€). La variation est due au fait qu'un nouveau marché a été négocié en Juillet 2022 pour l'exploitation des installations thermiques, qui a permis des économies. Le prix étant indexé sur le prix du gaz et celui-ci ayant baissé en 2023, le montant des prestations a donc diminué.
- Aux résidus de balayage qui ont été moins élevés sur 2023 (-16k€)
- A la suite de la récupération des gymnases du SICOSSE, plusieurs interventions de maintenance ont été réalisées en 2022. De ce fait, en 2023 il y a eu peu de maintenance sur les gymnases (-10,6k€).

☞ Primes d'assurances (6161) : +219 k€, cette hausse provient du fait que les contrats sont arrivés à échéance au 31/12/2022, l'inflation des tarifs et notre sinistralité a fait augmenter de façon importante les cotisations 2023.

☞ Etudes et recherches (617) : +85 k€,
Cette hausse correspond essentiellement

- à l'étude et la concertation sur la gouvernance de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Eure, fin de la phase 1 (état des lieux et diagnostic) et phase 2 (concertation et proposition de scénarii) + 76k€.

- à l'étude d'un cabinet extérieur qui a permis de récupérer la TVA sur les dépenses et recettes liées à l'air d'accueil des gens du voyage depuis 2020 (mission pour TVA 2020-2021) +13,3k€. Cette mission a permis de récupérer un crédit de TVA sur 2020 et 2021 de 37 951€.

☞ Frais de formation (6184) : -84k€,
Cette baisse est due à plusieurs éléments :

	2022	2023	Variation
REGLEMENTAIRES	53 123,82 €	12 465,20 €	-40 658,62 €
COUTS APPRENTISSAGE	15 105,34 €	7 556,01 €	-7 549,33 €
ACCOMPAGNEMENTS	6 180,00 €	16 142,00 €	9 962,00 €
SYNDICALES	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
COLLECTIVES	12 138,80 €	11 960,00 €	-178,80 €
LOGICIEL METIER	8 080,00 €	3 900,00 €	-4 180,00 €
PERMIS	9 498,00 €	0,00 €	-9 498,00 €
PREMIERS SECOURS	4 410,00 €	2 435,00 €	-1 975,00 €
SEMINAIRES	40 740,00 €	0,00 €	-40 740,00 €
AUTRES INDIVIDUELLES	7 900,00 €	10 583,00 €	2 683,00 €
Total général	157 175,96 €	68 041,21 €	-89 134,75 €

L'année 2022 marque le rattrapage des formations réglementaires suite au niveau suivi et au report des formations non réalisées pendant la COVID (-40k€).

L'année 2022 a été dédiée à l'organisation des séminaires des encadrants (-41k€)

En 2022, la collectivité a fait le choix d'investir dans des permis poids lourds pour pallier les besoins (-9k€).

☞ Honoraires (62268) : +68,8 k€ cette augmentation est majoritairement liée à une mission sur le FCTVA pour 48k€, plus des prestations artistiques au conservatoire et au musée pour +16k€.

☞ Fêtes et cérémonies (6232) : +56 k€.

Cette augmentation correspond à plusieurs éléments :

- Achats de goodies et objets logotés EPN pour 41k€

- Le projet « un été à Navarre » a nécessité des aménagements et des frais d'inauguration pour un total de 19,5k€
- les fêtes normandes n'ont pas été organisées en 2023 (impact -10k€).

☞ Frais de ménage (6283) : -122 k€.

Cette baisse est dûe au changement de fonctionnement. Auparavant, le ménage des locaux de l'hôtel d'agglomération était entièrement sous-traité. Depuis 2023, une partie du ménage des locaux est réalisée par des agents dont le poste est mutualisé Ville/EPN. Ceci a permis de réduire la dépense sur cette nature.

☞ Remboursement de frais aux communes membres du GFP (62875) : -28,5 K€.

Cette baisse est liée à plusieurs éléments :

- en 2023, à la suite de la hausse du coût des énergies il y a eu une hausse des refacturations de fluides des communes d'EPN qui accueillent des structures de la petite enfance (+28k€)
- En 2022, il y a eu une régularisation de 2021 sur la convention d'entretien des trottoirs des communes (-31 k€).

☞ Remboursement de frais à d'autres organismes (62878) : -207,5 K€

La baisse s'explique par :

- La taxe de séjour qui est encaissée par EPN et reversée au comptoir des loisirs + 50k€ sur 2023. L'activité touristique a repris en 2023.
- Il y a eu une régularisation par rapport au montant des conventions déchets Ivry la bataille et la Madeleine de Nonancourt sur 2022 -275k€ par rapport à 2023.
- Le montant des énergies ayant fortement augmenté, le montant de refacturation des fluides au SIVU Cigal est en hausse de +17k€.

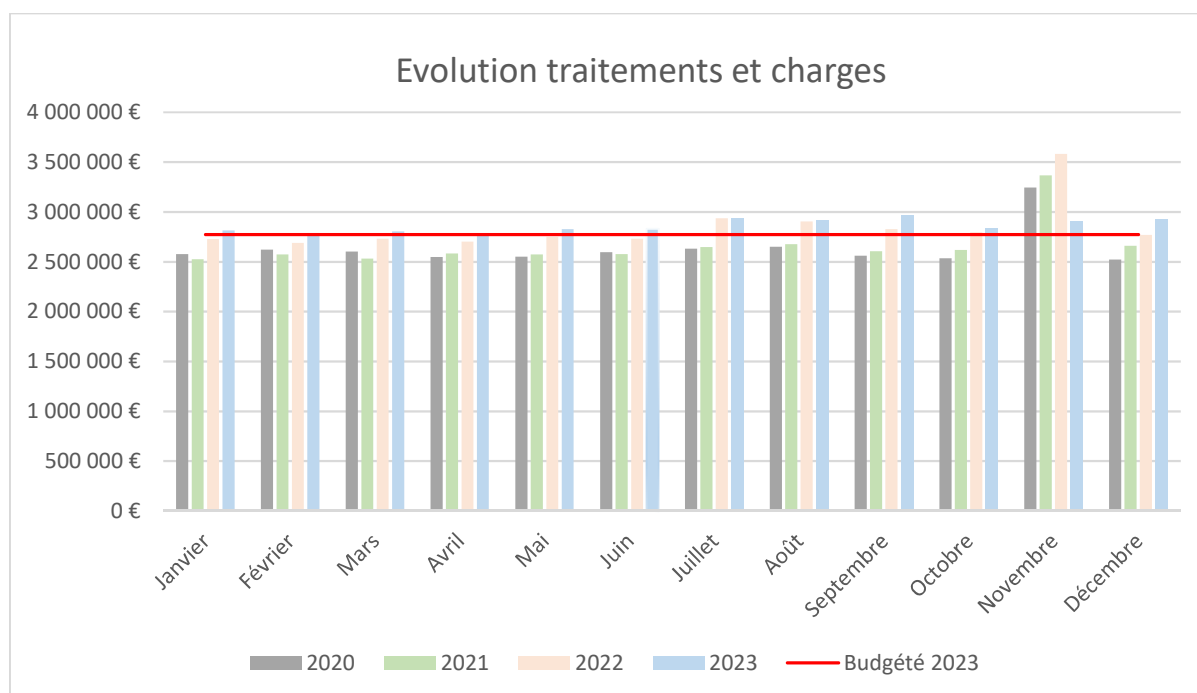
☞ Taxes foncières (63512) : - 55 K€, l'essentiel de la variation provient de la taxe foncière de la cité Lafayette pour laquelle il y a eu un décalage de facturation de la part de l'EPFN qui portait les terrains. En 2022, EPN a payé la taxe foncière de l'année 2021 et 2022.

Les dépenses de personnel (012)

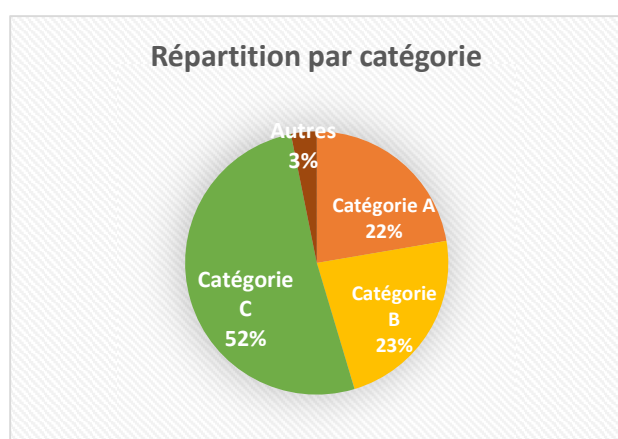
L'analyse des dépenses de personnel 2023 s'inscrit dans un contexte de revalorisation du point d'indice de 1,5% au 1^{er} juillet 2023. Cette revalorisation a impacté les dépenses de personnel.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) du budget principal, se sont élevées en 2023 à 36 501 609€ mutualisations incluses contre 36 276 364 € au compte administratif 2022, soit une hausse de 0.62%. Elles représentent 41.87 % de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement (87 173 929 €). La part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement reste stable. En 2022, ce ratio était de 42,20%.

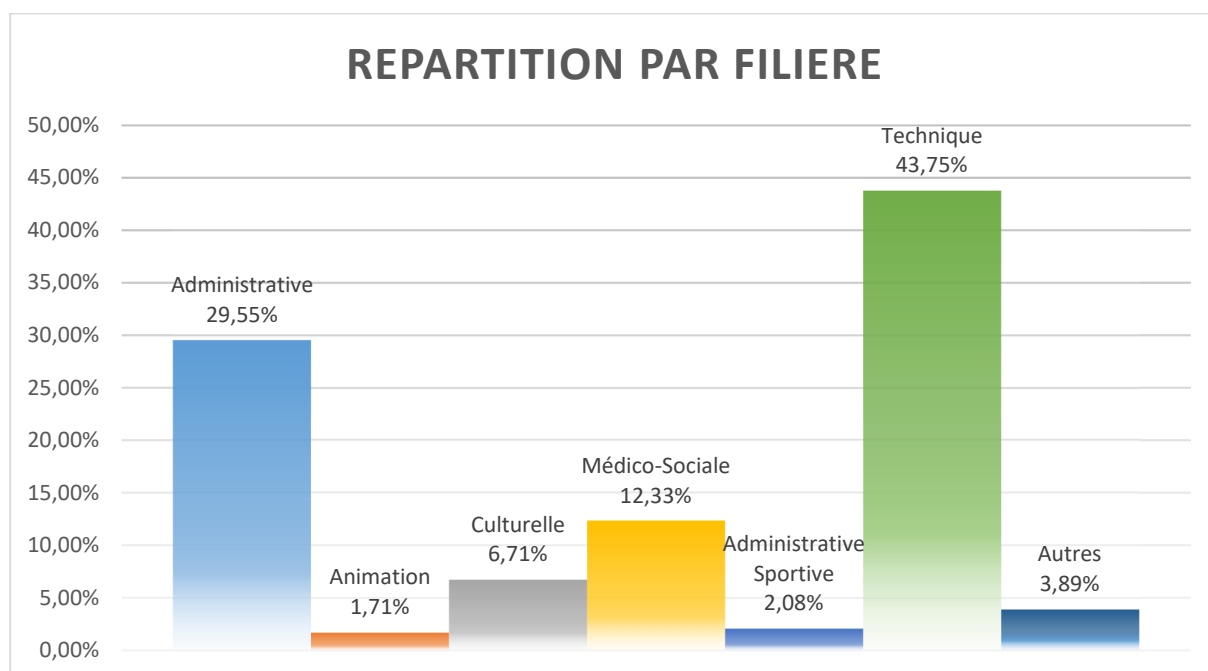
Les traitements et charges à hauteur de 34 328 627€ intègrent les contrats aidés pour 116 704,77€ €, les apprentis et les services civiques à hauteur 21 917,17 € et les assistantes maternelles pour 480 526,92 €. Les dépenses se décomposent comme suit :



Autres : contrats de droit privé, assistantes maternelles et activité accessoires



	2022	2023
Catégorie A	22,47%	22,30%
Catégorie B	21,85%	23,06%
Catégorie C	52,53%	51,49%
Autres	3,15%	3,15%



Les autres dépenses de personnel, liées principalement à la prise en charge des frais médicaux et du versement de capital décès peuvent varier d'un exercice à l'autre pour 2022, elles représentent 97 998,13€. Les dépenses des œuvres sociales s'élèvent 157 798.69 €. Ces dépenses sont compensées par les prestations versées aux agents.

Les atténuations de produits (014) correspondent essentiellement aux reversements aux communes membres d'EPN sous forme d'Attributions de Compensation (AC) et de Dotations de Solidarité Communautaire (DSC). Ce chapitre augmente de 115 k€ soit 0,6% et correspond à un trop perçu de fraction de TVA 2022 pour 116 780€. En effet, le montant de la TVA définitive 2022 est inférieur aux prévisions perçues de 2022.

Attributions de compensation :

En 2021, la CLECT s'est prononcée pour arrêter le montant définitif des AC dans le cadre de la restitution de la compétence enfance. Le montant délibéré pour les AC de 2021 est porté à 20 772 863 €.

En 2022, la CLECT s'est réunie afin d'intégrer dans ses calculs le montant des dépenses du SICOSSE qui sont supportées par EPN. Le montant délibéré pour les AC de 2022 est porté à 19 890 932€. Le montant est inchangé en 2023.

Dotation de Solidarité Communautaire :

En 2023, tout comme en 2022, la DSC est de 375 000 € qui sont répartis entre les 74 communes membres d'EPN selon le mode de calcul suivant : une part fixe qui représente une enveloppe globale de 185 000 € (2 500 € pour chacune des communes) à laquelle s'ajoute une part variable de 190 000 € (180 000 € répartis sur la base de l'écart de revenu par habitant, et 10 000 € répartis sur la base du potentiel financier par habitant).

Les autres charges de gestion courante (65)

Elles correspondent aux dépenses de fonctionnement effectuées au profit d'organismes extérieurs. Ce chapitre augmente de +1,2 % (+ 180 574 €) par rapport au CA 2022.

Nature M57	Libellé	2022	2023	Variation
653*	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	561 753 €	568 565 €	6 812 €
6541	Créances admises en non valeur	11 719 €	616 €	- 11 102 €
6542	Créances éteintes	10 422 €	9 743 €	- 679 €
65568	Contingents et participations obligatoires	9 096 850 €	8 558 394 €	- 538 456 €
65574	Contributions au titre de la politique de l'habitat	36 913 €	38 459 €	1 546 €
657341	Communes membres du GFP	- €	19 665 €	19 665 €
657358	Autres groupements	131 684 €	138 721 €	7 036 €
657363	Etablissements et services rattachés (pépinières scientifique)	214 590 €	183 645 €	- 30 945 €
6573641	aux budget annexes (mobilités)	1 983 315 €	1 298 973 €	- 684 342 €
657381 et 657382	Autres organismes publics	928 342 €	903 742 €	- 24 600 €
65748	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	1 410 925 €	1 654 957 €	244 032 €
6581*	redevance pour logiciel - droits utilisation - informatique	100 €	4 773 €	4 673 €
65821	Déficit des budgets annexes		1 357 724 €	1 357 724 €
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		20 303 €	
65888	Autres charges diverses de gestion courante	337 919 €	146 826 €	- 191 094 €
chap 65	Total Autres charges de gestion courante	14 724 532 €	14 905 106 €	180 574 €

Les principales variations correspondent :

- au versement de la subvention d'équilibre pour le budget annexe mobilités : 1 298 973€ en 2023 soit une baisse de -684k€.
- au versement au SETOM pour 2023 qui a diminué de -538 k€.
- EPN a clôturé 5 budgets annexes de zones d'activité au 31/12/2023, le résultat de fonctionnement est repris par le budget principal. Concernant le budget long buisson 2, s'agissant d'un déficit, ce dernier est repris à la nature 65821 pour 1 357 k€.
- les subventions aux associations ont augmenté de 244k€. Cela correspond pour partie à la suvention complémentaire du Rock In Evreux (+450k€). Par ailleurs, Qpark n'a pas sollicité de subvention d'équilibre sur 2023 pour la DSP (-147,5k€),
- concernant les autres charges de gestion courante la variation provient du fait qu'en 2022 EPN avait versé une participation au SETOM suite au protocole transactionnel de 238k€. Par ailleurs, sur cette nature sont passés les apurements d'engagement et les franchises d'assurance.

Les charges financières (chapitre 66) augmentent de 1 042 168 €.

Cette augmentation de charges financières est principalement liée :

- au fait qu'EPN a souscrit de nouveaux emprunts en 2022, mobilisés sur 2023. L'impact de ces nouveaux emprunts sur la variation des charges financières versées à échéance est estimé à +617 k€.
- à la hausse des taux d'intérêt des emprunts à taux variables : cette augmentation contribue à la hausse des charges financières à hauteur de 355 k€.
- à la hausse des intérêts courus non échus, (conséquence des 2 points précédents) pour 77 k€.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) comprennent uniquement les annulations de titres sur exercices antérieurs, ce qui représente 49k€ pour 2023.

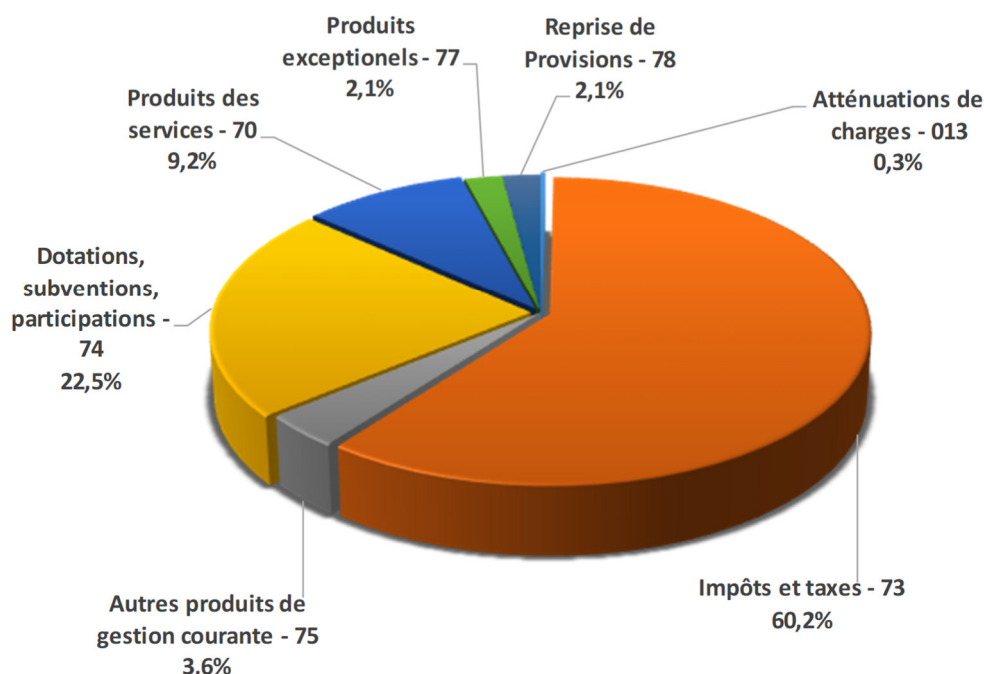
3.3. Les recettes

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'accroît entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 de 13 921 126 € soit une hausse de 14,6%.

Recettes réelles de fonctionnement	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Evolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022 EPN	2023 EPN			
Atténuations de charges - 013	250 000	350 489	280 239	-70 250	-20,0%	112,1%
Produits des services - 70	9 613 143	10 607 741	10 055 662	-552 079	-5,2%	104,6%
Impôts et taxes - 73	65 026 465	58 690 098	65 701 868	7 011 770	11,9%	101,0%
Dotations, subventions, participations - 74	24 185 044	23 461 248	24 585 186	1 123 938	4,8%	101,7%
Autres produits de gestion courante - 75	3 444 267	910 492	3 961 835	3 051 343	335,1%	115,0%
S/total recettes de gestion des services	102 518 919	94 020 068	104 584 789	10 564 721	11,2%	102,0%
Produits financiers - 76	250 000	242 137	260 316	18 179	7,5%	104,1%
Produits exceptionnels - 77	10 000	1 252 227	2 290 453	1 038 226	82,9%	22904,5%
Reprise de Provisions - 78	2 300 000	0	2 300 000	2 300 000	0,0%	0,0%
Recettes réelles de fonctionnement	105 078 919	95 514 432	109 435 558	13 921 126	14,6%	104,1%
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	5 004 992	828 421	4 881 814	4 053 393	0,0%	97,5%
Excédents ou déficits reportés - 002	11 496 071	10 233 970	11 496 071	1 262 101	12,3%	100,0%
TOTAL RECETTES	121 579 982	106 576 823	125 813 443	19 236 620	18,0%	103,5%

Les recettes réelles de fonctionnement se présentent sous la forme suivante :

Recettes réelles de fonctionnement 2023 EPN



Cette augmentation s'explique comme suit :

Le chapitre 70 – produits des services, en 2023 baisse de -5,2%.

Le chapitre 73 – Impôts et taxes est en augmentation +11,9%, liée à l'augmentation des taux d'impôt délibérée en 2023.

Le chapitre 75 est en forte augmentation +3 051k€ du fait de la reprise des excédents des budgets annexe des zones qui ont été clôturés au 31/12/2023 (2 781k€).

Le chapitre 76, produits financiers est en hausse +7,5%.

Le chapitre 77 (produits exceptionnels) est en hausse de 1 038k€ (+83%) et est plus utilisé pour annuler les mandats sur exercice antérieur et pour constater les cessions.

Le chapitre 78 reprise de provisions non budgétaires pour un montant de 2 300 k€ conformément à la délibération adoptée lors du conseil communautaire du 7 février 2023. Il s'agissait de provisions constituées en 2011, 2013 et 2014 qui n'avaient plus lieu d'être.

Les produits des services (chapitre 70) sont en baisse de 552k€, celle-ci se décompose comme ci-après :

- -88,7k€ concernant les recettes versées par les familles pour les crèches : La baisse des prestations familiales est due à la baisse des revenus des familles, et donc des tarifs horaires moins importants
- -61k€ pour le coût du carburant, les refacturations entre budgets sont en baisse.
- + 17,5k€, les recettes piscines sont en augmentation. En effet, les abonnements piscines ont repris leur niveau d'avant COVID.
- Les montants des frais de gestion refacturés aux budgets annexes du budget principal (Eau, assainissement mobilité et SPANC) sont en baisse de -91k€. Ils concernent la refacturation de la masse salariale des agents des services supports (finance, commande publique, informatique, juridique...).
- Sur la convention de mutualisation en 2023, on note une baisse de la nature 70845 de - 304k€. Ceci est lié à une régularisation de refacturation qui a eu lieu avec un an de décalage.

Chapitres 73 et 74 :

78 % des ressources de fonctionnement réelles du budget principal dépendent de la fiscalité locale (61,3 %) et des dotations de l'Etat (23%).

Nature M57	Libellé	EPN 2022	EPN 2023	Poids dans le panier	VARIATION 2022/2023	VARIATION
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES	12 883 136	15 750 666	18,9%	2 867 530,00	22,3%
73112/7352	CVAE	6 015 930	6 508 227	7,8%	492 297,00	8,2%
73113	TASCOM	1 648 163	1 952 146	2,3%	303 983,00	18,4%
73133	TEOM	15 799 449	18 059 300	21,6%	2 259 851,00	14,3%
73136	GEMAPI	1 833 889	1 838 954	2,2%	5 065,00	0,3%
73221	Reversement FNGIR	5 719 548	5 719 548	6,8%	-	0,0%
73114	IFER	409 063	447 203	0,5%	38 140,00	9,3%
7323	REVERSEMENT S/JEUX ET PARI	6 825	8 045	0,0%	1 220,29	17,9%
73211	AC REVERSEE	11 741	11 741	0,0%	-	0,0%
732221	PEREQUATION COMM ET INTERCO	1 372 449	1 323 158	1,6%	- 49 291,00	-3,6%
7351	FRACTION DE TVA	12 700 339	13 047 057	15,6%	346 718,00	2,7%
7362 / 731721	TAXES DE SEJOUR	114 423	155 164	0,2%	40 741,22	35,6%
7328	AUTRES FISCALITES REVERSEES	17 206		0,0%	- 17 206,40	-100,0%
7318/73118	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSI	143 899	880 658	1,1%	736 759,00	512,0%
7358	AUTRES	14 037		0,0%	- 14 037,00	-100,0%
		58 690 098	65 701 868		7 011 770,11	11,9%
74832+74833	COMPENSATIONS FISCALES	2 159 928	2 322 021	2,8%	162 093,00	7,5%
741124+741126	DGF	12 449 919	12 404 707	14,9%	- 45 212,00	-0,4%
748312	DCRTP	3 099 636	3 099 636	3,7%	-	0,0%
		76 399 581	83 528 232	100,0%	7 128 651	9,3%

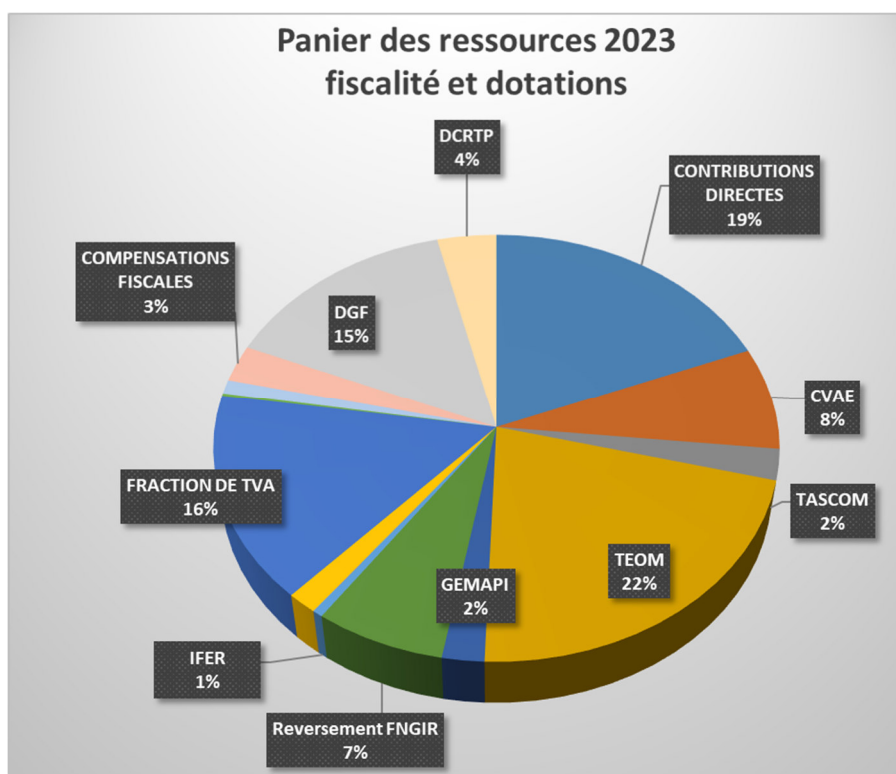
Ainsi concernant les ressources de fiscalité et dotations, on constate globalement une forte augmentation (+7 129 k€) détaillée dans le tableau ci-avant.

L'évolution des contributions directes et de la TEOM est due à l'augmentation des taux votés en 2023 ainsi qu'à l'évolution des bases fiscales (+6,7%) (cf analyse infra).

Concernant la fraction de TVA, il convient de noter que le montant de l'année N (2023) reste un montant provisoire, qui est ajusté en N+1. Compte tenu des informations connues à la date de rédaction de ce rapport, EPN va devoir reverser un trop perçu de 2023 en 2024. Le montant définitif 2023 communiqué, dernièrement, par l'Etat est de 12 933 k€.

Les autres impôts locaux (nature 73118) correspondent à des rôles supplémentaires (TH, TF, TEOM et GEMAPI).

Les recettes d'impôts et taxes (chapitre 73) représentent un montant total de 65 702 k€ et se décomposent comme suit :



Les bases fiscales des contributions directes évoluent comme suit :

	Base 2022	Taux 2022	recette 2022 en €*	Base 2023	Taux 2023	recette 2023 en €*	Variation de recette	effet volume	effe taux
Taxe Habitation Résidences Secondaires	7 270 360	8,82%	641 246	10 988 416	11,42%	1 254 877	613 631	327 933	285 699
Taxe sur le Foncier Bâti	117 081 095	2,98%	3 489 017	123 868 118	3,86%	4 781 309	1 292 293	202 253	1 090 039
Taxe sur le Foncier Non Bâti	3 093 412	7,39%	228 603	3 288 299	9,57%	314 690	86 087	14 402	71 685
Sous-total taxe ménage	127 444 867		4 358 866			6 350 877	1 992 011	544 588	1 447 423
Contribution foncière des entreprises	34 012 094	24,10%	8 196 915	35 872 799	25,46%	9 133 215	936 300	448 430	487 870
Total	161 456 961		12 555 780			15 484 091	2 928 311	993 018	1 935 293

*Les recettes sont hors taxe additionnelle et hors rôles supplémentaires

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Base 2022	Taux 2022	recette 2022 en €	Base 2023	Taux 2023	recette 2023 en €	Variation de recette 2022/2023	effet volume	effe taux
ex GEA	96 586 217	12,15%	11 735 225	103 253 499	14,38%	14 847 853	3 112 628	810 075	2 302 553
ex ccpn	14 216 597	20,76%	2 951 365	15 275 078		2 196 556	- 754 809	219 741	- 974 550
ex inse	4 664 268	17,51%	816 713	5 019 572		721 814	- 94 899	62 214	- 157 113
Mouettes	543 342	15,25%	82 860	582 527		83 767	908	5 976	- 5 068
Jouy et Fontaine	1 248 869	13,26%	165 600	1 349 599		194 072	28 472	13 357	15 116
Total	117 259 293		15 751 764	125 480 275		18 044 064	2 292 300	1 111 362	1 180 938
rôles supplémentaires						15 236			
#73133 au CFU						18 059 300			

En 2023, il y a une variation significative des bases de THRS. Les bases 2023 sont sur-évaluées par les services fiscaux en raison d'une anomalie avec Gérer Mon Bien Immobilier (GMBI). Aini, EPN a perçu une recette fiscale de THRS supplémentaire d'autour 200 k€. Les bases de THRS prévisionnelles 2024 ont été corrigées.

La Cotisation à la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE) a enregistré une hausse de 492 k€, soit +8,2 %.

La fraction de TVA a augmenté de + 347 k€. La loi de finances du 28/12/2019 supprime progressivement la taxe d'habitation sur les résidences principales et réforme en profondeur la fiscalité directe locale. La perte de ressources par les EPCI est compensée par une fraction de taxe sur la valeur ajoutée nationale.

Pour ce qui concerne la fraction de TVA perçue, l'évolution de cette recette est en lien avec l'évolution de la TVA collectée au niveau national. Le montant est basé sur une estimation et corrigé en N+1 une fois les chiffres consolidés au niveau national.

Les dotations (chapitre 74), La DGF 2023 s'élève à 12 404 k€, contre 12 449 k€ en 2022 soit une baisse de 45 k€.

On note par ailleurs une hausse des compensations fiscales + 162 k€. Cette hausse concerne pour 135 k€ la compensation de CFE et pour 27 k€ la compensation de taxe sur le foncier bâti. La hausse constatée est à mettre en corrélation avec la revalorisation des bases et la revalorisation des taux (la compensation augmente de façon mécanique).

Les subventions et participations reçues (chapitre 74) autres que la DGF, DC RTP, les compensations fiscales...

En 2023, EPN a perçu au chapitre 74 un montant de 6 758 822 € de subventions et participations contre 5 751 765 € en 2022 soit une hausse de 1 007 057 €. Ces chiffres n'intègrent pas les recettes détaillées précédemment (DGF, DC RTP, compensations fiscales ...) qui elles, augmentent de 116 881 €.

Cette hausse de 1 007 057 € est essentiellement due au cumul des variations suivantes :

- La principale augmentation provient de la convention financière signée avec Mac Arthur. Cette convention prévoit le versement de somme en contrepartie de projets structurants et de programme d'animation commerciales sur EPN +739k€.
- La participation CAF perçue au titre des crèches est supérieure de +164 k€ par rapport à 2022, elle compense la baisse du montant versé par les familles.
- Dans le cadre du Programme Cité éducative EPN a perçu 48 k€ sur 2023.
- Deux subventions de 35k€ chacune ont été versées à EPN pour le fonctionnement des France services et l'accompagnement des maison de services au public de la Madeleine et de Saint André (+70k€)
- Dans le cadre de la convention du financement d'une plate forme de participation numérique, la CAF a versé une subvention de 40,2k€.
- La Caf a versé le solde 2022 du bonus territoire chargés de coopération jeunesse et l'acompte 2023 pour 86k€.
- Le département a versé à EPN la participation pour l'utilisation des gymnases et de la piscine pour les collèges de 2021 à 2023 pour 156k€.

Les produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 3 061 835 € soit une hausse de 3 051 343 € par rapport à l'exercice 2022.

- La principale recette de ce chapitre provient des écritures de clôture de zones qui font apparaître des excédents de résultat repris par le budget principal qui sont constatés dans ce chapitre (2 781,9k€)
- Revenus des immeubles à hauteur de 68,8 k€,
- Régularisation comptable liée aux apurements des engagements rattachés en 2022 non utilisés (851k€).

- Remboursement de TVA lié aux dépenses et recettes de l'aire d'accueil des gens du voyage depuis 2020 suite à la mission d'un cabinet extérieur. Le service GDV est maintenant géré en HT (48k€)
- Solde des aides covid 19 de 2022 pour les crèches (+73 k€)
- Première année d'activité du Doctobus (+53k€)
- Charges de loyers 2023 et régularisation de charges 2022 (37,5k€)

Les produits financiers (chapitre 76) s'élèvent à 260 316 € et correspondent aux dividendes 2022 de TransUrbain.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) s'élèvent à 2 290 453 € pour 2023 et correspondent principalement aux cessions réalisées pour 2 283 482€ dont notamment les anciens locaux de la banque de France, une partie des bâtiments de Notre Dame, une parcelle route de Louviers à Normanville, une maison à la Couture Boussey ainsi que différents véhicules.

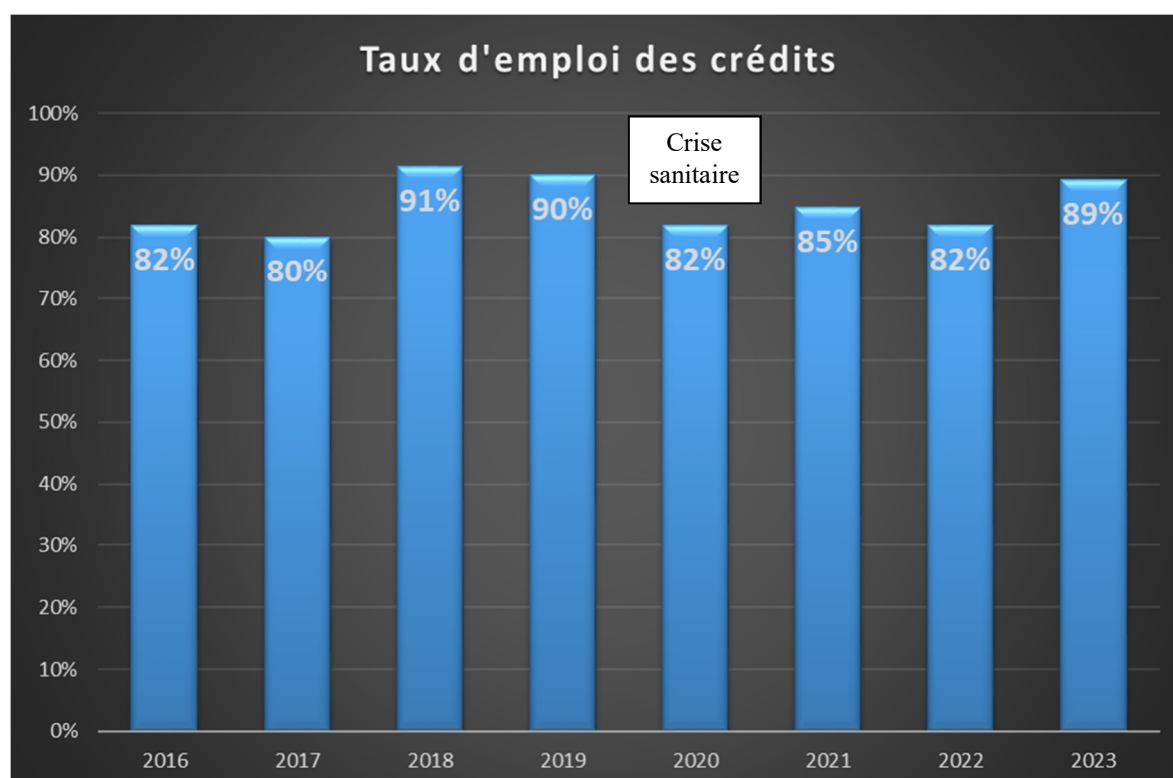
4- SECTION D' INVESTISSEMENT

4.1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent au total à 57 260 429 € en 2023.

Dépenses réelles d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	% Réalisation 2023	Reste à réaliser	Taux d'emploi
		2022	2023				
Immobilisation incorporelles - 20	2 546 228 €	1 418 624 €	1 202 505 €	- 216 119 €	47,2%	1 023 623 €	87%
Subventions d'équipement versées - 204	8 422 483 €	8 763 995 €	4 983 165 €	- 3 780 831 €	59,2%	2 496 424 €	89%
Immobilisation corporelles - 21	23 771 172 €	7 115 919 €	19 960 067 €	12 844 148 €	84,0%	2 940 557 €	96%
Immobilisation en cours - 23	26 375 063 €	10 075 138 €	18 887 024 €	8 811 886 €	71,6%	3 068 702 €	83%
S/total dépenses d'équipement	61 114 945 €	27 373 676 €	45 032 760 €	17 659 084 €	73,7%	9 529 306 €	89%
Apport, dotations et réserves - 10	- €	- €	- €	- €	0,0%	- €	
Subventions d'investissement - 13	338 377 €	30 564 €	328 877 €	298 313 €	97,2%	- €	
Emprunts et dettes assimilées - 16	15 823 334 €	8 498 182 €	11 137 078 €	2 638 897 €	70,4%	- €	
Titres et valeurs - 26	- €	- €	- €	- €	0,0%	- €	
Autres immobilisations financières - 27	985 045 €	929 330 €	667 045 €	- 262 285 €	67,7%	18 000 €	
S/total dépenses financières	17 146 756 €	9 458 076 €	12 133 000 €	2 674 925 €	70,8%	18 000 €	
Opérations pour compte de tiers - 45	257 785 €	- €	94 669 €	94 669 €	36,7%	150 979 €	
Dépenses réelles d'Investissement	78 519 487 €	36 831 752 €	57 260 429 €	20 428 677 €	72,9%	9 698 284 €	
Déficits reportés - 001	2 615 011 €	- €	2 615 011 €	2 615 011 €	0,0%		
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	5 004 992 €	828 421 €	4 881 814 €	4 053 393 €	97,5%		
OPE. patrimoniales - 041	4 553 433 €	1 803 767 €	3 495 089 €	1 691 322 €	76,8%		
TOTAL DEPENSES	90 692 923 €	39 463 940 €	68 252 344 €	28 788 404 €	75,3%		

En dehors des dépenses d'équipement (45 032 760 €), qui sont détaillées ci-après, les dépenses réelles d'investissement comprennent également les dépenses financières, soit 12 133 000 € constituées pour partie de la dette remboursée en capital, et pour partie des avances aux ZAC permettant de rembourser les emprunts portés par ces budgets annexes.



Le taux d'emploi des dépenses d'équipement (mandatés + engagés) est en hausse passant de 82% à 89%, cette hausse s'explique par le passage en phase de travaux notamment pour les projets l'IFSI et le PSLA Evreux Sud, réfection de la route de Fauville.

CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature		Total Budget	Mandats (1)	Taux de réalisation	Reste à réaliser (2)	1+2	taux
202	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	152 429,36	123 184,84	80,81%	14 721,44	137 906,28	90%
2031	FRAIS D'ETUDES	1 534 391,70	599 266,47	39,06%	704 150,33	1 303 416,80	85%
2033	FRAIS D'INSERTION	78 271,20	18 100,80	23,13%	1 524,00	19 624,80	25%
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	781 135,62	461 952,60	59,14%	303 227,07	765 179,67	98%
Chapitre	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 546 227,88	1 202 504,71	47,23%	1 023 622,84	2 226 127,55	87%

Pour les immobilisations incorporelles, les principaux emplois de crédits (76%) concernent :

- Les études d'infrastructures pour les aménagements de voirie (9% du poste), le montant baisse car à partir de 2023 les études qui sont suivies de travaux sont comptabilisées en chapitre 23 sur la même nature que les travaux.
- Les logiciels et licences d'exploitation du réseau informatique (37% du poste).
- Les études concernant les rénovations de l'habitat privé et public (17% du poste)
- Les frais d'études de la zone du Vallot qui sont réintégrés au budget principal suite à la clôture de cette zone au 31/12/2023 (15% du poste).

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Nature		Total Budget	Mandats (1)	Taux de réalisation	Reste à réaliser (2)	1+2	taux
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 962 000,00	1 631 000,00	83,13%	201 000,00	1 832 000,00	93%
204123	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	120 000,00	60 000,00	50,00%	0,00	60 000,00	50%
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	45 525,71	35 857,61	78,76%	9 668,10	45 525,71	100%
2041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	4 936 266,28	2 789 877,66	56,52%	1 600 619,39	4 390 497,05	89%
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	3 442,23		0,00	3 442,23	
2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	76 552,00	76 552,00	100,00%	0,00	76 552,00	100%
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 089 138,64	354 435,23	32,54%	683 834,34	355 737,44	33%
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	193 000,00	32 000,00	16,58%	1 302,21	32 000,00	17%
Chapitre	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	8 422 482,63	4 983 164,73	59,17%	2 496 424,04	6 795 754,43	81%

Pour les subventions d'équipements et fonds de concours, les principaux versements engagés concernent (à hauteur de 91%) :

- L'aide à l'habitat et les aides à la pierre pour 810 k€,
- Les fonds de concours aux communes membres pour 3 736 k€ dont 2 353K€ mandaté (et 1 383 k€ de restes à réaliser) pour les fonds de concours aux communes et 390 k€ de mandatés concernant le contrat de territoire,
- Les appels de fonds pour la déviation sud-ouest d'Evreux pour 1 610 k€.

CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature		Total Budget	Mandats	Taux de réalisation	Reste à réaliser (2)	1+2	taux
2111	TERRAINS NUS	1 805 095,20	785 812,35	43,53%	1 014 440,00	1 800 252,35	100%
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	633 714,00	229 761,97	36,26%	95 886,00	325 647,97	51%
2115	TERRAINS BATIS	342 000,00	322 000,00	94,15%	20 000,00	342 000,00	100%
2118	AUTRES TERRAINS	3 921 989,00	3 921 989,00	100,00%	0,00	3 921 989,00	100%
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	473 351,80	448 351,80	94,72%	9 115,56	457 467,36	97%
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	8 266 349,99	8 278 356,66	100,15%	35 673,99	8 314 030,65	101%
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	352 336,01	170 566,67	48,41%	109516,2	280 082,87	79%
21351	BATIMENTS PUBLICS	381 540,12	215 446,54	56,47%	166 464,97	381 911,51	100%
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	35 000,00	4 159,62	11,88%	35 000,00	39 159,62	112%
2151	RESEAUX DE VOIRIE	2 603 257,92	1 967 985,19	75,60%	510 312,28	2 478 297,47	95%
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	3 284,88	3 866,22	117,70%	0	3 866,22	118%
21531	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	10 757,00	0,00	0,00%	5756,53	5 756,53	54%
21533	RESEAUX CABLES	280 067,29	181 441,12	64,78%	79 514,07	260 955,19	93%
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	150 917,00	150 917,00	100,00%	0	150 917,00	100%
21535	RESEAUX DE TRANSMISSION	2 223,00	2 223,00	100,00%	0,00	2 223,00	100%
21538	AUTRES RESEAUX	987 914,00	987 914,00	100,00%	0,00	987 914,00	100%
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	8 491,35	4 015,94	47,29%	5 707,44	9 723,38	115%
215738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	124 981,20	28 221,60	22,58%	87 152,16	115 373,76	92%
21578	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	117,88	117,88	100,00%	0,00	117,88	100%
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	247 157,67	113 030,74	45,73%	101 515,95	214 546,69	87%
21611	Biens sous-jacents	50 000,00	41 155,50	82,31%	0,00	41 155,50	82%
21758	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	2 740,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0%
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVE	124 586,95	71 841,88	57,66%	33 516,75	105 358,63	85%
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 201 124,89	985 516,65	82,05%	208 509,25	1 194 025,90	99%
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	352 720,56	151 819,11	43,04%	188 719,68	340 538,79	97%
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	54 493,50	28 857,46	52,96%	11 203,51	40 060,97	74%
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	0,00	22 905,18		0,00	22 905,18	
2188	AUTRES	1 354 960,64	841 793,75	62,13%	222 552,82	1 064 346,57	79%
Chapitre	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 771 171,85	19 960 066,83	83,97%	2 940 557,16	22 900 623,99	96%

En immobilisations corporelles, on retrouve notamment au titre des crédits consommés (hors RAR) :

- le rachat des parcelles et aménagements, préalablement à la clôture des budgets des zones LB1, LB2, Vallot, Fosse aux buis et Droisy. Ces rachats de parcelles et aménagements s'élèvent à 15M€ et se ventilent comme suit :

		Droisy	Fosse aux buis	long buisson 1	long buisson 2	Vallot	Total général
2111	Terrains nus					340 105	340 105
2118	Autres terrains	10 203	131 272	3 198 944	581 570		3 921 989
2121	Plantations d'arbres et arbustes		7 145	169 565	233 666		410 376
2128	Autres agencements et aménagements	263 800	10 401	4 938 870	2 746 354		7 959 425
2151	Réseaux de voirie		87 213	310 946	771 802		1 169 961
21534	Réseaux d'électrification		2 778	145 100	3 039		150 917
21535	Réseaux de transmission			2 223			2 223
21538	Autres réseaux		506	124 856	862 552		987 914
Total		274 003	239 315	8 890 504	5 198 983	340 105	14 942 910

- ORU : 419 k€ de dépenses mandatées sur la requalification de la place des Peupliers Suffren (140 k€ sont engagés et non réglés au 31/12/2023), 129 k€ de dépenses ont été mandatées pour l'amélioration du cadre de vie des quartiers prioritaires.

- Le mandatement des acquisitions foncières sur l'ensemble du territoire, (terrains bâtis ou non) représente un total de 994 k€ : acquisition des locaux Sivu Cigal à Angerville, rachat de parcelle à l'EPFN, acquisition du terrain PSLA Evreux sud.

- L'acquisition de matériels de transport pour le service de gestion des Ordures Ménagères, acquisition d'un camion grue polybenne, d'un camion grue et de divers véhicules pour le renouvellement du parc automobile pour un montant de 866 k€.

- L'acquisition de matériel informatique pour 319 k€ dont 156 k€ pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

- Le marché de performance énergétique et éclairage public pour 258 k€ poursuit son programme d'investissement afin de continuer à générer des économies de fonctionnement.

- L'acquisition de composteurs, de bacs et de conteneurs de 240L pour les usagers pour 501k€.

CHAPITRE 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

Nature		Total Budget	Mandats	Taux de réalisation	Reste à réaliser	1+2	taux
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 726 624,73	369 837,47	21,42%	436 371,70	806 209,17	47%
2313	CONSTRUCTIONS	2 826 116,71	1 340 527,48	47,43%	245 272,81	1 585 800,29	56%
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	8 001 292,88	5 092 135,66	63,64%	2 265 853,34	7 357 989,00	92%
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 690,51	103 495,59	56,65%	74 403,95	177 899,54	97%
2328	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 800,00	0,00	0,00%	46 800,00	46 800,00	100%
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	13 591 538,26	11 981 027,56	88,15%	0,00	11 981 027,56	88%
Chapitre	IMMOBILISATIONS EN COURS	26 375 063,09	18 887 023,76	71,61%	3 068 701,80	21 955 725,56	83%

En immobilisations en cours, on retrouve notamment au titre des crédits consommés (hors RAR) :

- Le renforcement du réseau de voirie dans nos communes mandaté à hauteur de 3 439 k€ en 2023. Des engagements sont pris à hauteur de 1 563 k€.

- L'aménagement de la rue de Fauville à Evreux pour 925 k€.

- La poursuite de la phase de travaux de construction de l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) pour 9 306 k€.

- Poursuite de la phase d'étude et démarrage de la phase de travaux pour le projet du centre aquatique pour 1 089 k€.

- Le paiement de la fin des travaux du pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) Evreux sud pour 2 702 k€.

4.2. Les recettes d'investissement

Recettes réelles d'Investissement	CREDITS OUVERTS 2023	Titres		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% réalisation 2023	Reste à réaliser
		2022	2023				
CHAPITRES							
Subventions d'investissement - 13	7 161 687 €	1 656 846 €	6 730 867 €	5 074 021 €	306,2%	94,0%	231 157 €
Emprunts et dettes assimilées - 16	35 136 877 €	18 000 000 €	34 652 293 €	16 652 293 €	92,5%	98,6%	
Immobilisations corporelles - 20	- €	- €	1 €	1 €			
Immobilisations corporelles - 21	2 389 €	839 €	680 €	- 159 €	-18,9%	28,5%	
Immobilisation en cours - 23	- €	50 830 €	96 177 €	45 347 €	89,2%		
S/total recettes d'investissement	42 300 953 €	19 708 514 €	41 480 018 €	21 771 504 €	110,5%	98,1%	231 157 €
Apport . Dotations et réserves - 10	2 500 000 €	2 184 631 €	2 073 967 €	- 110 665 €	-5,1%	83,0%	
Excedent de fonct. Capitalisés - 1068	- €	- €	- €	- €		0,0%	
Emprunts et dettes assimilées - 16449	3 750 000 €	- €	- €	- €		0,0%	
Dépôts et Cautionnements recus - 165	- €	- €	- €	- €		#DIV/0!	
Autres immobilisations financières - 27	4 232 931 €	183 000 €	4 250 505 €	4 067 505 €	2222,7%	100,4%	
Produits de cession - 024	1 815 000 €	- €	- €	- €	0,0%	0,0%	
Sous total recettes Financières	12 297 931 €	2 367 631 €	6 324 472 €	3 956 840 €	167,1%	51,4%	- €
Opérations pour compte de tiers - 45	279 610 €	98 182 €	88 371 €	- 9 811 €	0,0%	0,0%	276 341 €
Total Recettes réelles d'Investissement	54 878 494 €	22 174 328 €	47 892 860 €	25 718 533 €	116,0%	87,3%	507 497 €
Excédents reportés - 001	- €	3 734 546 €	- €	- 3 734 546 €			
Virement de la section de fonctionnement - 021	23 241 084 €	- €	- €	- €	0,0%	0,0%	
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	8 019 912 €	9 136 288 €	10 291 861 €	1 155 573 €	12,6%	128,3%	
OPE. patrimoniales - 041	4 553 433 €	1 803 767 €	3 495 089 €	1 691 322 €	93,8%	76,8%	
TOTAL RECETTES	90 692 923 €	36 848 929 €	61 679 811 €	24 830 882 €	67,4%	68,0%	

L'exercice 2023 est marqué par une mobilisation d'emprunt (de 33 893 k€) soit une hausse d'emprunt mobilisé + 15 893 k€.

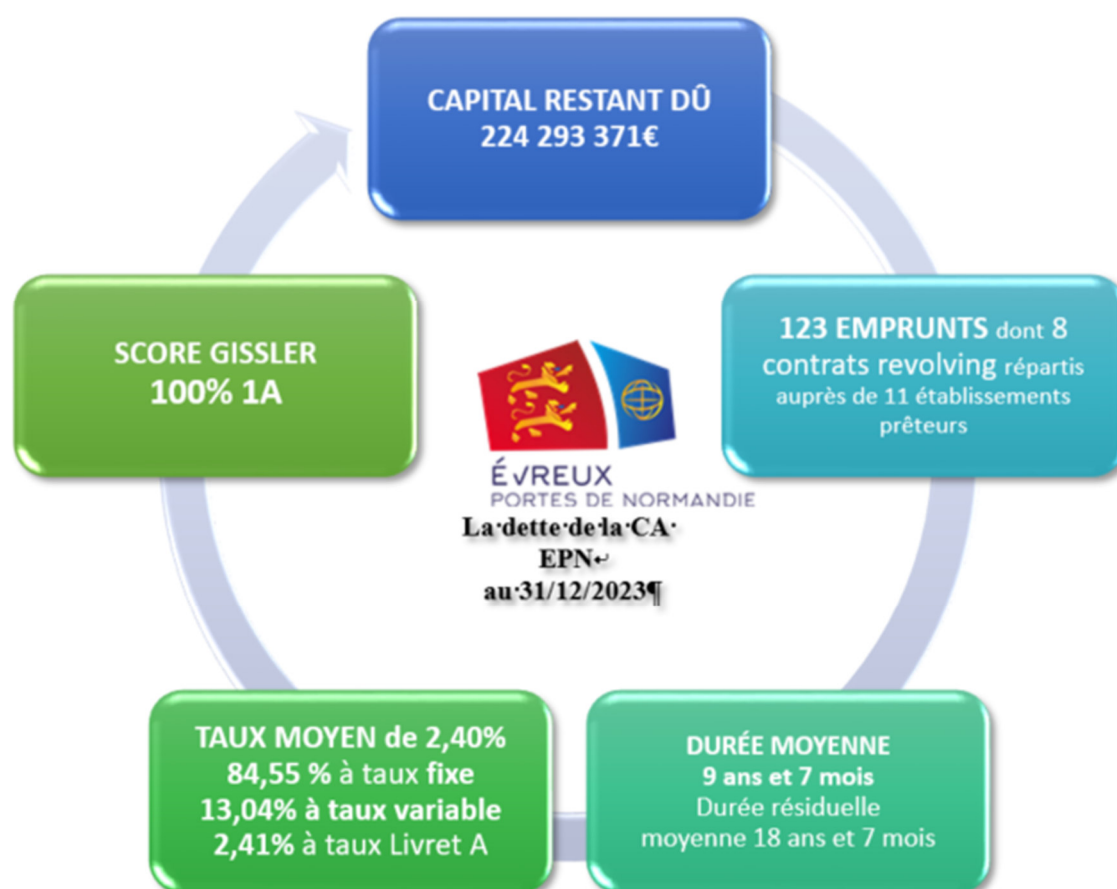
On note également une augmentation des recettes de subvention d'investissement : +5 074 k€. En effet, beaucoup d'opérations sont au stade de travaux.

Nous avons perçu notamment:

- Acompte sur le centre aquatique (208 k€),
- Acomptes sur les travaux du bois des communes (254 k€),
- Acomptes sur les travaux du pôle santé libéral et ambulatoire Evreux sud (543 k€),
- Acompte sur les travaux sur le secteur peuplier suffren (487 k€)
- Acompte sur les travaux de l'IFSI (3 300 k€)
- Subvention pour les travaux de déploiement de la fibre Eure numérique (412 k€)
- Convention financière Mac Arthur (891 k€)
- Solde de la subvention pour la réhabilitation d'ouvrages d'art permettant le franchissement de la N°35 à Arnières sur Iton (243 k€)

5- LA DETTE

5.1. Le stock de dette au 31/12/2023 consolidé



5.1.1. Le 'CRD' Capital restant dû consolidé

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	224 293 371	200 537 371	↑
Son taux moyen hors swap ¹ s'élève à :	2.40 %	2.16 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne ² est de :	18.6 ans	14.58 ans	↑
Sa durée de vie moyenne ³ est de :	9.6 ans	7.67 ans	↑

Il est à noter une **augmentation du CRD, au 31 décembre 2023, de +11.85 %** par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la **mobilisation des emprunts en 2023 pour 40,153 M€** :

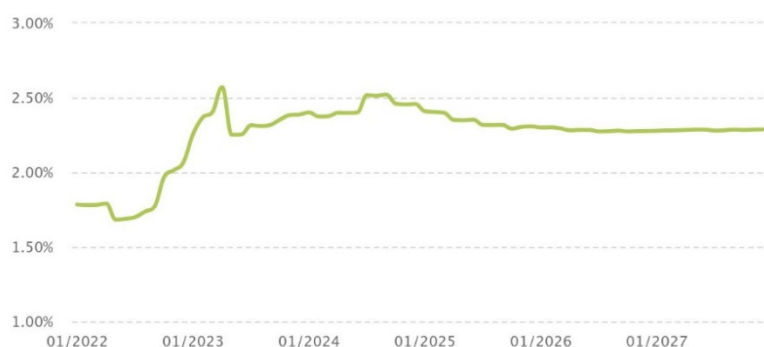
- De FCP Public Law finance Fund **emprunt obligataire** contractualisé le 26 octobre 2022, d'une valeur nominale de **10 M€** (durée du contrat 25 ans - taux fixe de 3.73 %) **mobilisé en totalité le 31 janvier 2023**.

¹ Les swaps sont des produits financiers dérivés, dont la valeur dépend de celle des "sous-jacents". Ils sont utilisés à des fins de couverture ou pour spéculer, par exemple sur le marché des devises. Les sous-jacents sont très variés : taux d'intérêt, devises, inflation, etc.

² La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

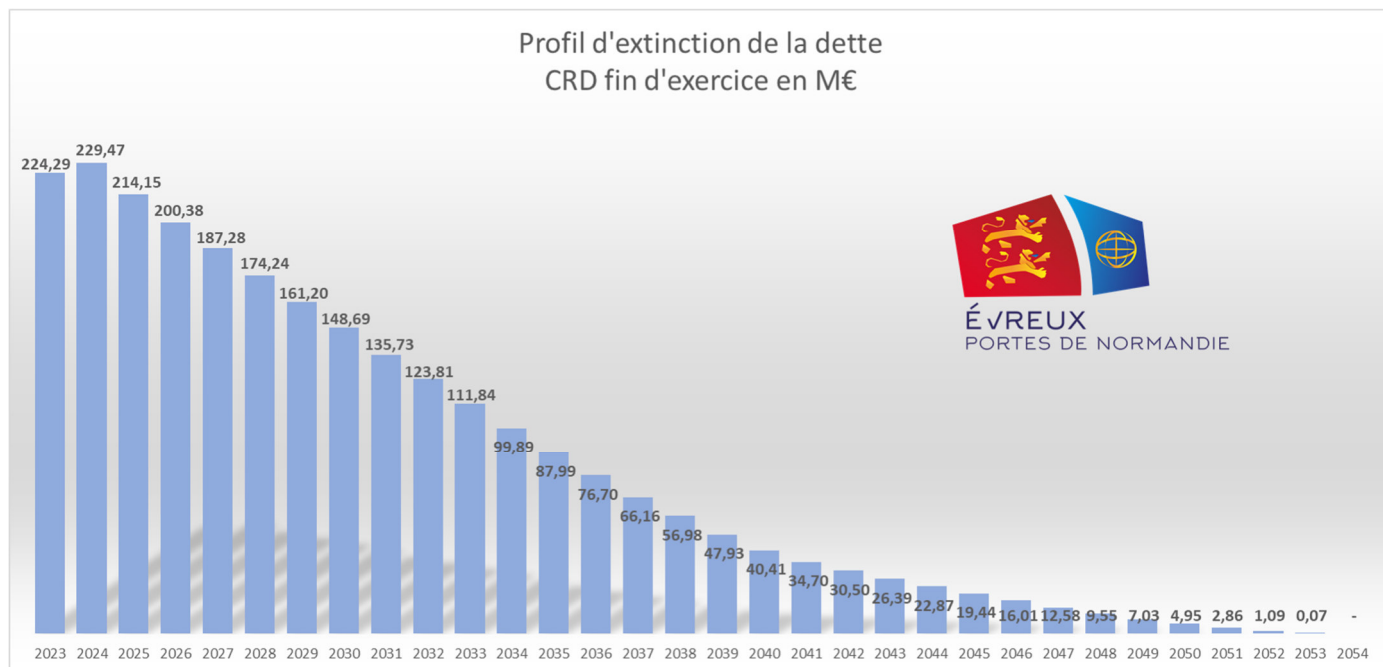
³ Durée de vie moyenne : Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement. La DVM = somme des $(Ci \times i)$ / somme des Ci où : Ci représente le capital amorti la i -ème année.

- De la CACIB N°CP1402 contractualisé le 14 juin 2021, d'une valeur nominale de **45 M€** (durée du contrat 30 ans - taux fixe de 1.46 %) dont **24,95 M€ mobilisé le 17 avril 2023 qui correspond au solde.**
- De la Caisse d'Epargne N°654216E contractualisé le 25 octobre 2022, d'une valeur nominale de **5 M€** (durée du contrat 25 ans - taux Livret A) dont **0,5M€ mobilisé le 20 février 2023** et **4,5M€ mobilisé le 10 octobre 2023.**
- De la Caisse des dépôts et Consignations la **première tranche N°109653 de la convention de financement** contractualisée le 9 novembre 2022, d'une valeur nominale de 1 209 238€ (durée du contrat 12 ans – Taux fixe 0.00%) dont **0,2M€ mobilisé le 15 juin 2023.**



Selon les contrats en cours, l'illustration ci-contre présente le taux moyen appliqué pour la Communauté d'Agglomération de 2022 à 2027...

5.1.2. L'extinction de la dette

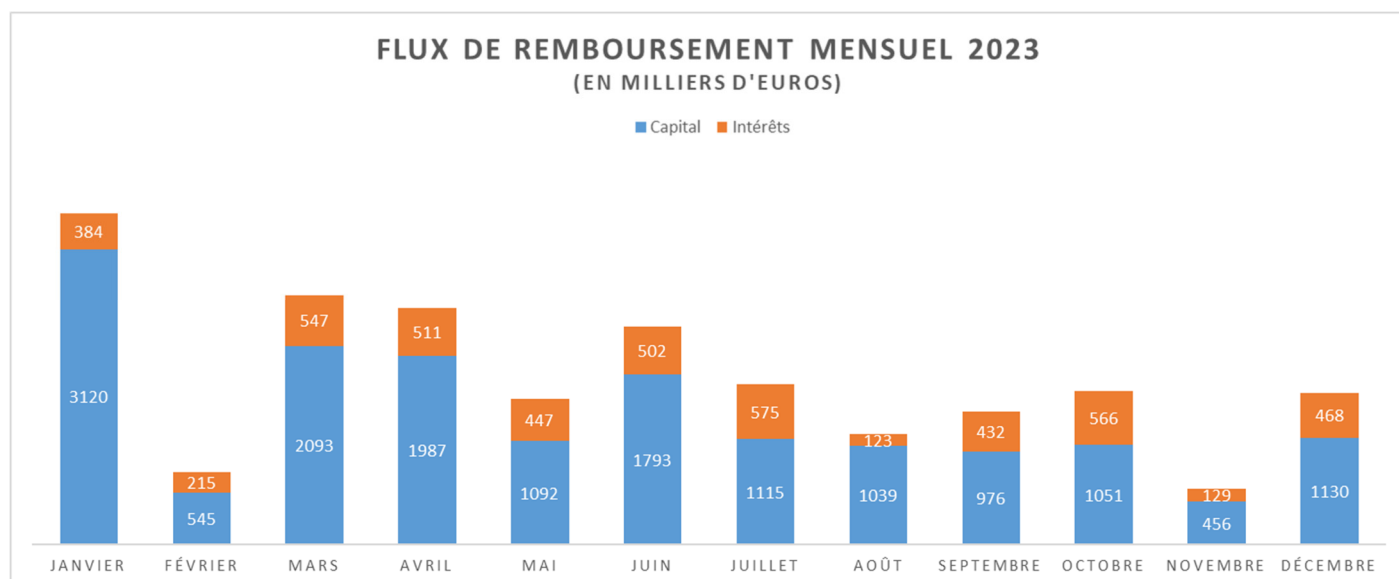


Le graphique ci-dessus permet notamment de comprendre l'évolution du Capital Restant dû en fin d'exercice.

Après un pic entre 2023 et 2024 (dû à la mobilisation des emprunts 2023 à hauteur de 40M€ (cf détail en 3.1) et des emprunts restants à mobiliser soit l'emprunt de la Banque Postale de 15M€, la convention Intracring de la CDC de 1.2M€ globalisé et l'emprunt de la CDC pour l'IFSI de 5.2M€), l'amortissement se résorbe progressivement jusqu'à extinction de la dette en 2054, sur une durée de 31 années. La durée de vie résiduelle de cet encours est de 18 ans et 7 mois et la durée de vie moyenne est de 9 ans et 7 mois.

5.1.3. Le flux de remboursement

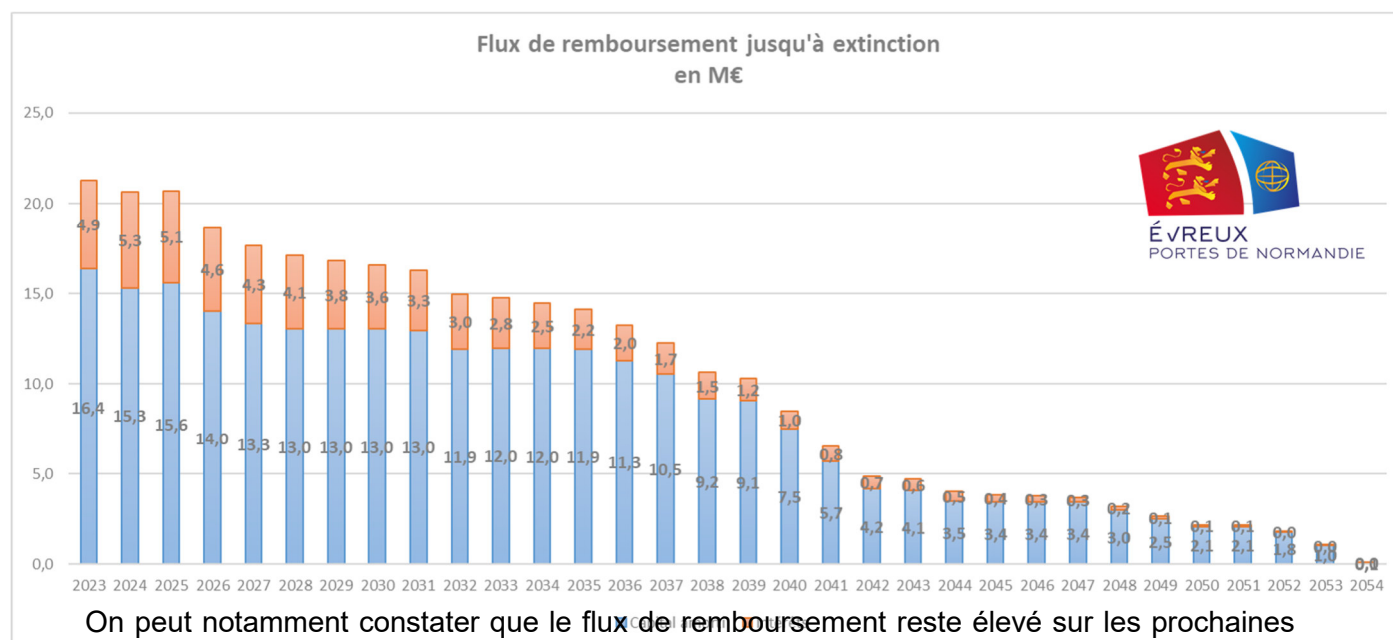
Les mensualités de l'année



Il est observé une variation sur le flux de **remboursement total** de **+21,30 M€** (23 % d'intérêts 4.90 M€ et 77 % Capital 16.40 M€). Il est principalement payé sur le **1^{er} trimestre à hauteur de 32%** soit 6.9 M€.

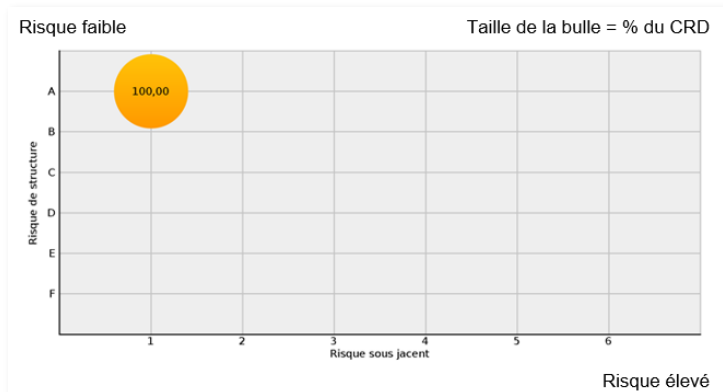
Le flux de remboursement est inférieur à 1.65M€ mensuel sur la moitié de l'année hormis les mois de **Janvier (3.5 M€), Mars (2.64 M€), Avril (2.5 M€), Juin (2.3 M€) et Juillet (1.69 M€)**.

De 2022 jusqu'à extinction



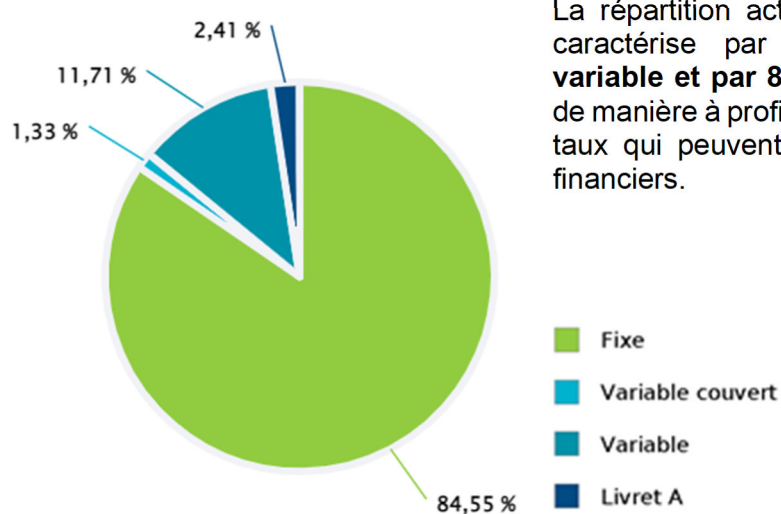
On peut notamment constater que le **flux de remboursement** reste élevé sur les prochaines années soit 2024 et 2025 pour ensuite réduire jusqu'à extinction de la dette actuelle. Cette hausse est due aux emprunts souscrits ces dernières années avec une mobilisation sur 2023 et 2024.

5.1.4. Un score parfait pour la charte GISSLER



Selon la charte de bonne conduite (GISSLER⁴) laquelle classifie de la meilleure catégorie A1 à la plus risquée F6, la CA EPN dispose de **100 % de ses emprunts en catégorie A1**.

5.1.5. Les types de risque



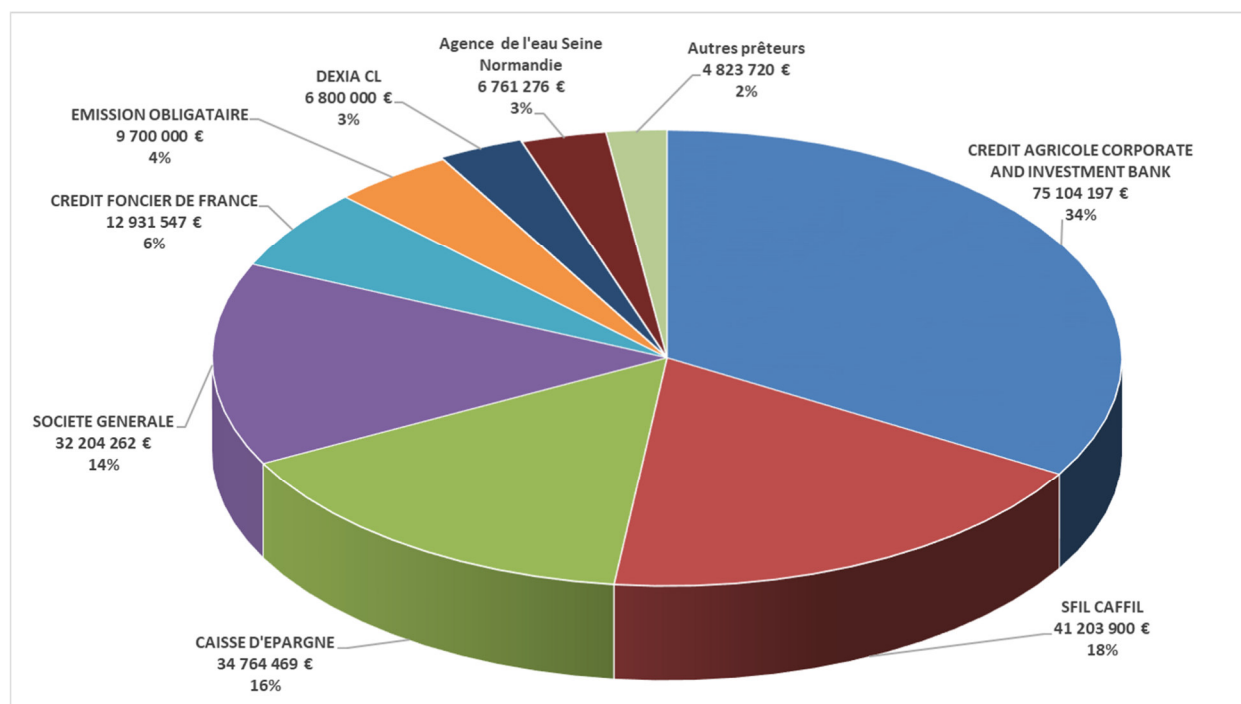
La répartition actuelle de la dette de l'EPCI se caractérise par **15.45 % d'emprunts à taux variable et par 84.55 % d'emprunts à taux fixe** de manière à profiter d'éventuelles opportunités de taux qui peuvent se présenter sur les marchés financiers.

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

5.1.6. La dette par prêteurs

Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	75 104 197 €	33,48%
SFIL CAFFIL	41 203 900 €	18,37%
CAISSE D'EPARGNE	34 764 469 €	15,50%
SOCIETE GENERALE	32 204 262 €	14,36%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	12 931 547 €	5,77%
EMISSION OBLIGATAIRE	9 700 000 €	4,32%
DEXIA CL	6 800 000 €	3,03%
Agence de l'eau Seine Normandie	6 761 276 €	3,01%
Autres prêteurs	4 823 720 €	2,15%
Ensemble des prêteurs	224 293 371 €	100,00%

La communauté d'agglomération d'Evreux Portes de Normandie dispose de 11 établissements prêteurs représentés ci-contre. Le plus représentatif est la **CACIB 33.48 %**, la **CAFFIL avec 18.37 %**, suivi de la **CAISSE D'EPARGNE 15.50%** et la **SG 14.36 %**, ...



5.2. Les mobilisations d'emprunts et emprunts contractés en 2023

5.2.1. Les nouveaux financements à long terme mobilisés en 2023

Deux nouveaux financements à long terme ont été mobilisés sur l'exercice :
L'emprunt obligataire souscrit auprès de **FCP Public Law finance Fund**, pour un montant de **10 M€** aux détails suivants :

- Date de signature du contrat : 26/10/2022,
- Montant de l'émission : 10 000 000 répartis en 20 obligations d'une valeur nominale de 500 000 € chacune,
- Phase de mobilisation jusqu'au **31/01/2023**,
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 25 ans,
- Taux fixe de 3.73 %
- Amortissement linéaire
- Périodicité : trimestrielle
- 1^{ère} échéance : le 28 avril 2023.



L'emprunt **CP1402** souscrit auprès de la **CACIB**, pour un montant global de **45 M€** aux détails suivants :

- Date de signature du contrat : 14/06/2021
- Phase de mobilisation jusqu'au 17/04/2023
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 30 ans,
- Taux fixe de 1.46 % - Amortissement linéaire / trimestriel
- 1^{ère} échéance : le 17 juillet 2023.



La mobilisation du solde le 17 avril 2023 pour un montant de **24 950K€** a été répartie de la façon suivante :

- 18 690K€ mobilisé au budget principal
- 3 650K€ mobilisé au budget eau
- 1 210K€ mobilisé au budget assainissement
- 1 400K€ mobilisé au budget mobilités

L'emprunt n°**654216€** souscrit auprès de la **Caisse d'Epargne**, pour un montant de **5 M€** aux détails suivants :

- Date de signature du contrat : 25/10/2022,
- Premier versement dans les 4 mois, puis jusqu'à 3 fois dans les 12 mois,
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 25 ans,
- Taux révisable indexé sur le taux du livret A,
- Amortissement constant
- Périodicité trimestrielle
- 1^{ère} échéance : le 5 février 2024.



Plusieurs mobilisations ont été effectuées :

- 500K€ le 20 février 2023
- 4 500M€ le 10 octobre 2023

La tranche 1 n°**109653** de la convention de financement souscrit auprès de la **Caisse des Dépôts et Consignations**, pour un montant de **203 293 €** aux détails suivants : emprunt dédié au financement des dépenses de rénovation énergétique sur le réseau d'éclairage public.

- Date de signature du contrat : 09/11/2022
- Phase de mobilisation jusqu'en 2027,
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 12 ans,
- Taux fixe de 0.00% - Amortissement Linéaire/trimestriel
- 1^{ère} échéance : le 5 mai 2024.



5.2.2. Les financements à long terme restant à mobiliser

En 2022, une convention de financement avec la caisse des dépôts et consignations pour un montant global de **1.2 M€**.

Ce contrat a la particularité d'être un contrat destiné à financer des dépenses d'investissement clairement identifiées. Il s'agit de financer les dépenses de rénovation énergétique sur le réseau d'éclairage public.

Les fonds seront mobilisables au fur et à mesure de la réalisation des dépenses.

La première tranche pour un montant de 203 293€ a été mobilisée en 2023.



Emprunt n° **MIN545901EUR** souscrit auprès de la **Banque Postale** pour un montant de **15 M€** aux détails suivants :

- Date de signature du contrat : **25/10/2023**,
- Phase de mobilisation jusqu'au 18 juin 2024,
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 25 ans,
- Taux révisable indexé sur le taux Euribor 3 mois,
- Amortissement constant
- Périodicité trimestrielle



Emprunt n°**155119** souscrit auprès de la **Caisse des Dépôts et Consignations**, pour un montant de **5 202 443 €** aux détails suivants : emprunt dédié au financement des dépenses de l'opération IFSI St-Louis, Infrastructures hospitalières, Investissements, située 17 rue Saint-Louis 27000 EVREUX.

- Date de signature du contrat : 10/01/2024,
- Phase de mobilisation jusqu'au 30 avril 2024,
- Score GISSLER : 1 A,
- Durée du contrat 30 ans,
- Taux révisable indexé sur le taux Livret A,
- Amortissement constant
- Périodicité trimestrielle
- 1^{ère} échéance : le 18 juin 2024.



5.3. Le stock de dette au 31/12/23 par budgets

5.3.1. Une vue d'ensemble

Budget (en M€)	Nb actuel de lignes	CRD au 31/12/2022	CRD au 31/12/2023	Ratio % du total	Intérêts payés	Capital amorti sur l'année 2023	Nouvel emprunt souscrit 2023
Consolidé	123**	200,5	224,3	100,0%	4,89	16,39	40,15
B. PRINCIPAL	37	126,47*	150,32*	67,02%	2,67	10,04	33,89
EAUX	23	19,5	19,5	8,70%	0,58	2,19	2,2
ASSAINISSEMENT	50	44,40*	43,96*	19,60%	1,26	3,11	2,66
MOBILITES DURABLES	7	4,6	5,5	2,45%	0,18	0,50	1,4
ZAC LB1	1	0,7	0,6	0,29%	0,03	0,03	0
ZAC LB2	3	2,2	2,1	0,99%	0,10	0,09	0
ZAC VALLON FLEURI	2	0,7	0,4	0,19%	0,02	0,24	0
PEPINIERE SCIENTIFIQUE	2	1,8	1,6	0,73%	0,06	0,19	0
CROIX PRUNELLE	2	0,2	0,2	0,07%	0,01	0,03	0

**** le total des lignes diverge des 123 annoncés car certains contrats de prêts son ventilés sur plusieurs budgets.**

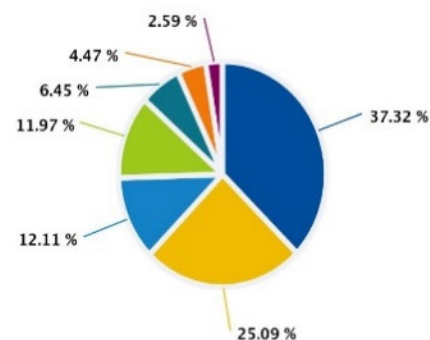
*Selon la délibération numéro 2012-04-34 du Conseil Communautaire laquelle explicite : « Suite à une sous-estimation des autres recettes pour le financement du CTEU, l'emprunt d'équilibre apparaît aujourd'hui surestimé sur le budget assainissement. Le GEA a contractualisé des emprunts à une période favorable tant sur la liquidité que sur les conditions financières... Plutôt que de renoncer à cet emprunt, il paraît préférable d'opérer un transfert de recettes au bénéfice du budget principal afin de couvrir les besoins actuels déjà inscrits au budget 2012 et en aucun cas de nouveaux besoins. Ce transfert de recettes viendra en lieu et place d'un nouvel emprunt que nous aurions dû contracter sur le budget principal ».

Ceci implique un **reclassement du CRD au budget principal de l'emprunt A141007-BU03/1** conformément aux états de dette émis pour le Compte Administratif de l'exercice. Cette année le montant du CRD de cet emprunt est de 6 000 000.16 €. De ce fait, le **CRD du budget principal** est de 6 000 000.16 € + 150 318 103.30 € soit **156 318 103.46 €** à contrario le **CRD de l'assainissement** est de 43 959 250.55 € - 6 000 000.16 € soit **37 959 250.39 €**

Toutefois, le détail des éléments ci-après s'appuie sur les éléments contractualisés avec les établissements bancaires sans ce reclassement.

5.3.2. Budget 01 - Budget principal

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	150 318 103 €	126 469 555 €	↑
Son taux moyen s'élève à :	1.95 %	1.79 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne est de	20.17 ans	15.25 ans	↑
Sa durée de vie moyenne est de :	10.42 ans	8 ans	↑

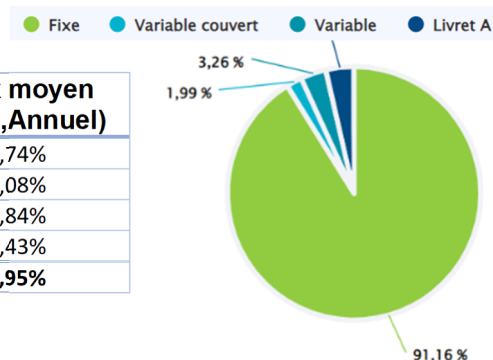


CACIB
 SG
 Autres prêteurs
 SFIL
 EMISSION OBLIGATAIRE
 CE
 DEXIA CL

La dette est composée de 37 produits dont 5 contrats revolving répartis auprès de **9 établissements prêteurs**. Les nouveaux emprunts sollicités en 2023 augmentent la dette globale et le taux moyen.

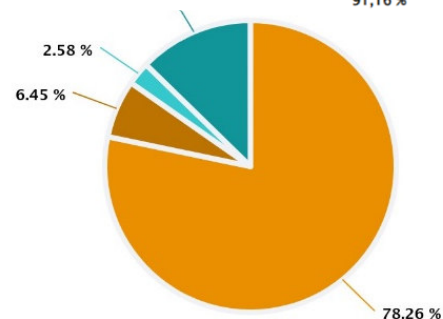
5.3.3. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	137 033 551 €	91,16%	1,74%
Variable couvert	2 989 552 €	1,99%	4,08%
Variable	4 900 000 €	3,26%	4,84%
Livret A	5 395 000 €	3,59%	3,43%
Ensemble des risques	150 318 103 €	100,00%	1,95%



5.3.4. Dette par nature

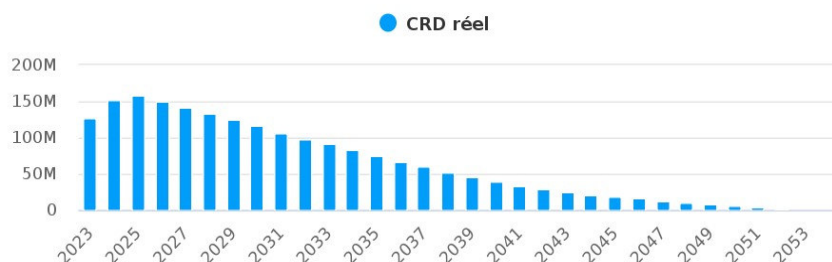
	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	117 644 351 €	1,83 %
Emprunts obligataires	9 700 000 €	3,84 %
Revolving non consolidés	3 884 200 €	2,12 %
Revolving consolidés	19 089 552 €	1,73 %
Dette	150 318 103 €	1,95 %



Emprunts
 Emprunts obligataires
 Revolving non consolidés
 Revolving consolidés

5.3.5. Profils d'extinctions

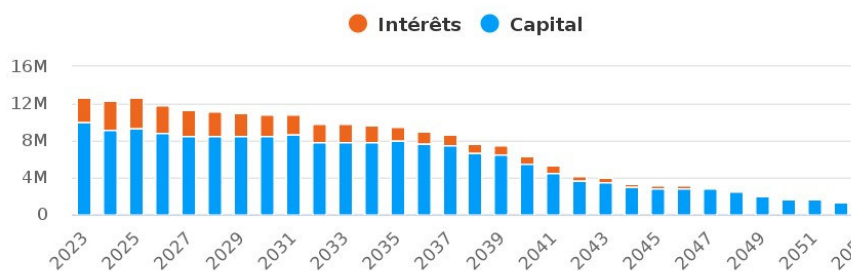
A la suite de la clôture au 31/12/2023 des budgets LB1 et LB2, le CRD de ces deux budgets s'intègre au CRD du budget principal au 01/01/2024.



Evolution du Capital Restant dû

Le Capital restant dû se terminera en 2054.

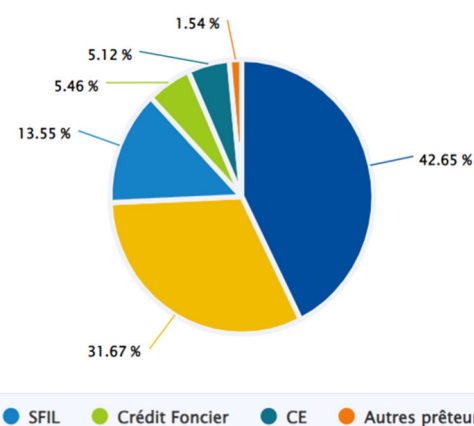
On note un pic en 2024 et 2025 dû à la mobilisation d'un emprunt de la Banque Postale à 15 M€, de la convention Intracting de 1.2M€ globalisé, de l'emprunt de la CDC de 5.2M€ pour l'IFSI et de l'intégration du CRD de LB1 et LB2.



Le pic constaté sur le graphique ci-dessus se répercute sur le flux de remboursement en 2023, 2024 et 2025, on constate un fort acquittement de plus de 12.5 M€. Deux paliers supplémentaires sont constatés de 2027 à 2031, et ensuite de 2032 à 2037 pour ensuite s'éteindre progressivement en 2054.

5.4. Budget 02 – Eaux

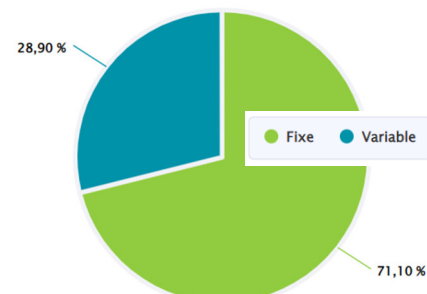
Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	19 520 763 €	19 508 580 €	↑
Son taux moyen hors swap s'élève à :	3.11%	2.89 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne est de :	16.11 ans	9.83 ans	↑
Sa durée de vie moyenne est de :	8.10 ans	5.33 ans	↑



La dette est composée de 21 produits et 2 contrats revolving répartis auprès de 8 établissements prêteurs.

5.4.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

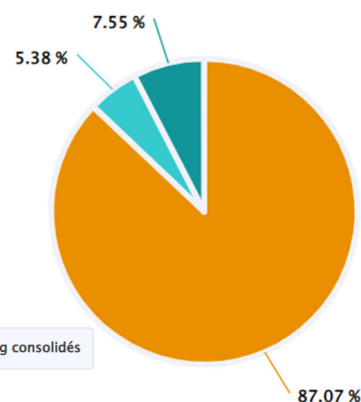
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	13 879 955 €	71.10 %	2.34 %
Variable	5 640 808 €	28.90 %	5.02 %
Ensemble des risques	19 520 763 €	100.00 %	3.11 %



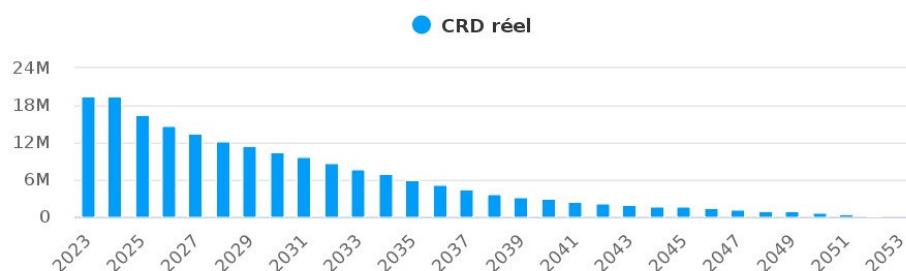
5.4.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	16 996 221 €	2.85 %
Revolving non consolidés	1 050 400 €	3.68 %
Revolving consolidés	1 474 142 €	5.70 %
Dette	19 520 763 €	3.11 %

● Emprunts ● Revolving non consolidés ● Revolving consolidés

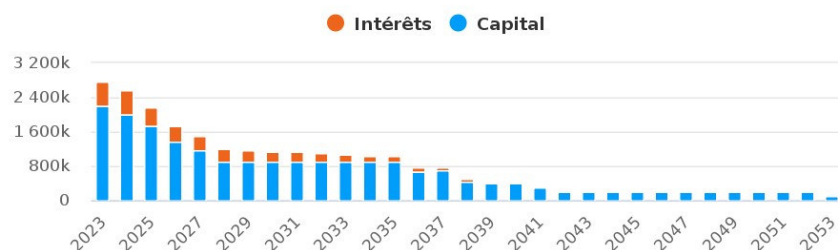


5.4.3. Profils d'extinctions



Evolution du Capital Restant dû

Le remboursement du stock de dette passera 19 M€ à moins d'100 K€ en 2051, date d'extinction de la dette du budget.

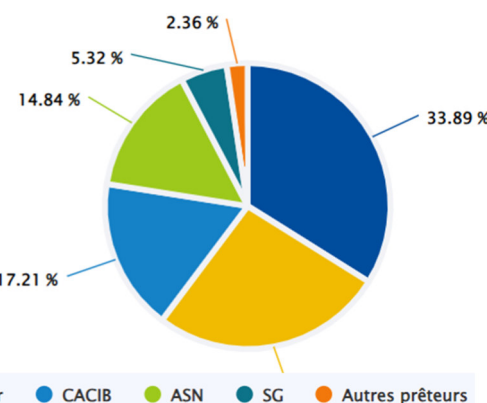


Flux de remboursement

Le flux de remboursement se situe à 2.7M€ jusqu'en 2023 pour ensuite descendre très rapidement à moins de 800 K€ à partir de 2036 jusqu'à extinction de la dette en 2054.

5.5. Budget 03 - Assainissement

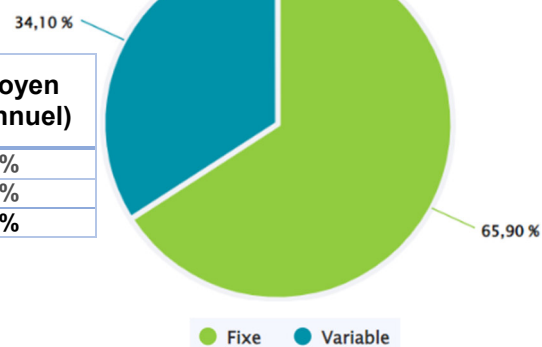
Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	43 959 251 €	44 404 907 €	↓
Son taux moyen s'élève à	3,28 %	2.53 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne est de :	15.10 ans	14.92 ans	↑
Sa durée de vie moyenne est de :	8.2 ans	7.75 ans	↑



La dette est composée de 48 produits et 2 contrats revolving répartis auprès de **9 établissements prêteurs**.

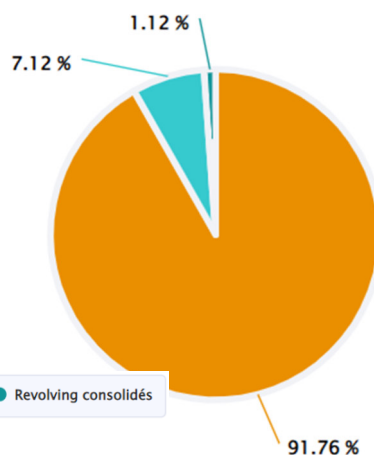
5.5.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	28 967 890 €	65.90 %	2.74 %
Variable	14 991 361 €	34.10 %	4.34 %
Ensemble des risques	43 959 251 €	100.00 %	3.28 %

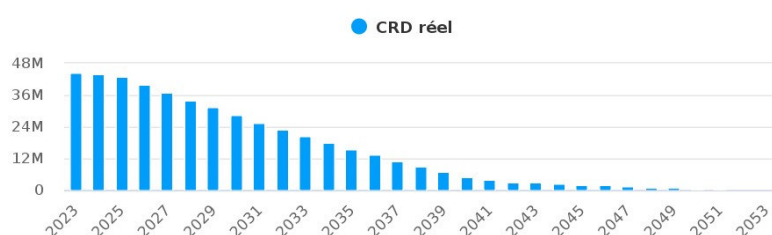


5.5.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	40 337 490 €	3.22 %
Revolving non consolidés	3 130 400 €	3.68 %
Revolving consolidés	491 361 €	5.70 %
Dette	43 959 251 €	3.28 %



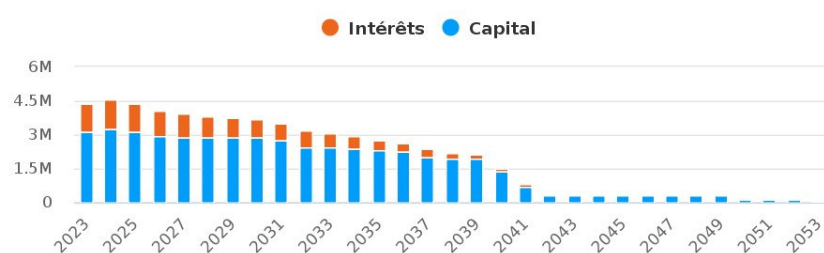
5.5.3. Profils d'extinctions



Evolution du Capital Restant Dû

Le Capital restant dû se terminera en 2054.

Il réduit progressivement de 44 M€ à moins de 20 M€ en 2034 puis extinction en 2054.

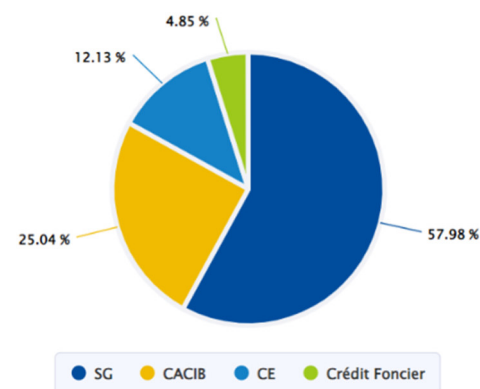


Flux de remboursement

Le budget devra s'acquitter entre 4.2 et 3M€ jusqu'en 2033, puis enfin connaître une pente dégressive jusqu'à extinction en 2054.

5.6. Budget 04 - Mobilités

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	5 497 274€	4 593 023 €	↗
Son taux moyen hors swap s'élève à :	3.48 %	3.68 %	↘
Sa durée résiduelle moyenne est de :	17.1 ans	13.25 ans	↗
Sa durée de vie moyenne est de :	9.3 ans	7.58 ans	↗

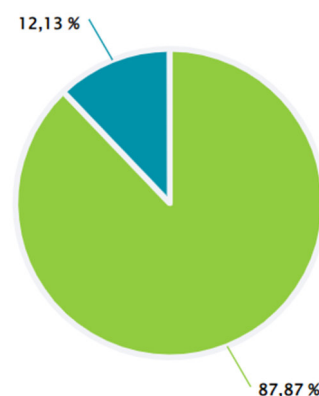


La dette est composée de 7 produits répartis auprès de 4 établissements prêteurs.

5.6.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	4 830 608 €	87.87 %	3.37 %
Variable	666 666 €	12.13 %	4.29 %
Ensemble des risques	5 497 274 €	100.00 %	3.48 %

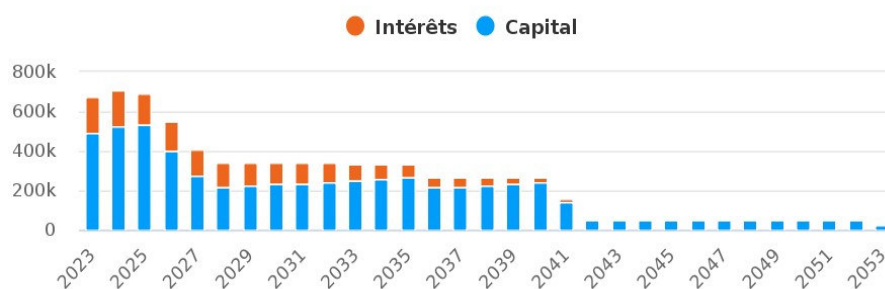
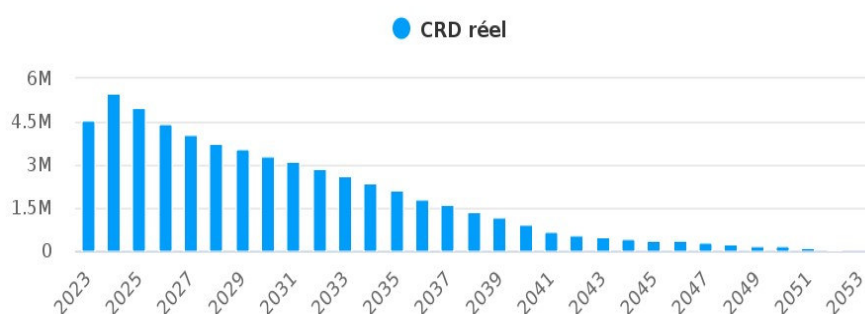
● Fixe ● Variable



5.6.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	5 497 274 €	3.48 %
Dette	5 497 274 €	3.48 %

5.6.3. Profils d'extinctions



Evolution du Capital Restant Dû

Le Capital restant dû se terminera en 2054.

On note un pic en 2024 dû à la mobilisation de l'emprunt de la CACIB à 1.4 M€, reporté des restes à réaliser 2023 sous réserve de la réalisation des travaux en 2024.

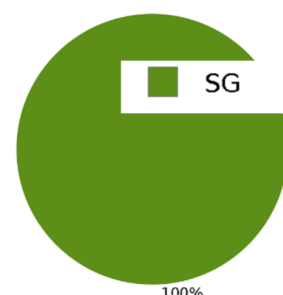
Il réduit progressivement de 5.5 M€ à moins de 2 M€ en 2036 puis extinction en 2054.

Flux de remboursement

Le budget devra s'acquitter de 800 K€ jusqu'en 2025 puis de 540 k€ à 265 k€ jusqu'en 2040 pour connaître une pente dégressive jusqu'à extinction en 2054.

5.7. Budget 05 - Long Buisson 1

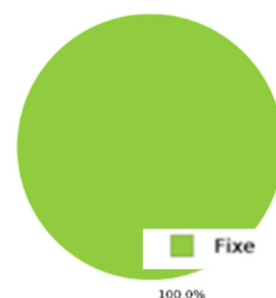
Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	644 985	670 871 €	↓
Son taux moyen s'élève à :	3.91%	3.91 %	→
Sa durée résiduelle moyenne est de :	0 ans	18.17 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	0 ans	10.25 ans	↓



Le budget LB1 est clôturé au 31/12/2023 ce qui explique la durée de vie à 0 an.
La dette est composée d'1 produit réparti auprès d'1 établissement prêteur.

5.7.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

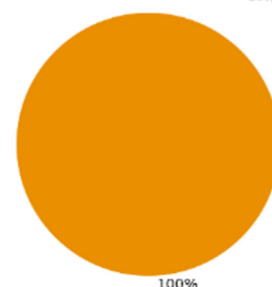
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	644 985 €	100 %	3.91 %
Variable	0.00 €	0.00 %	0.00 %
Ensemble des risques	644 985 €	100.00 %	3.91 %



5.7.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	644 985 €	3.91 %
Dette	644 985 €	3.91 %

■ Emprunts



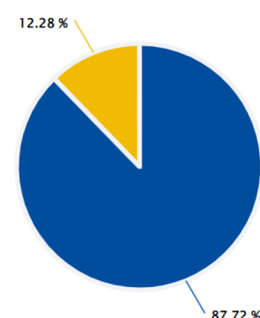
5.7.3. Profils d'extinctions

Le budget LB1 est clôturé au 31/12/2023, ainsi le CRD est intégré au budget principal au 01/01/2024. Le graphique d'extinction du budget principal tient compte de l'intégration du CRD au 01/01/2024.

Le flux de remboursement s'élève à 50 K€ en 2023.

5.8. Budget 15 - Long Buisson 2

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	2 116 771 €	2 203 312 €	↓
Son taux moyen hors swap s'élève à :	4.52 %	4.52 %	→
Sa durée résiduelle moyenne est de :	0 ans	17.58 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	0 ans	10.25 ans	↓



Le budget LB2 est clôturé au 31/12/2023 ce qui explique la durée de vie à 0 an. La dette est composée de 2 produits 1 contrat revolving répartis auprès de 2 établissements prêteurs.

● SG ● CACIB

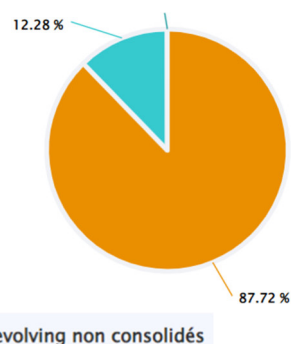
5.8.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 116 771 €	100.00 %	4.52 %
Variable	0.00 €	0.00 %	0.00 %
Ensemble des risques	2 116 771 €	100.00 %	4.52 %



5.8.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	1 856 771 €	4.64 %
Revolving non consolidés	260 000 €	3.68 %
Dette	2 116 771 €	4.52 %



5.8.3. Profils d'extinctions

Le budget LB2 est clôturé au 31/12/2023, ainsi le CRD est intégré au budget principal au 01/01/2024. Le graphique d'extinction du budget principal tient compte de l'intégration du CRD au 01/01/2024.

Le flux de remboursement s'élève à 155 K€ en 2023.

5.9. Budget 18 - ZAC Vallon Fleuri

Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	432 255 €	668 113 €	↓
Son taux moyen hors swap s'élève à :	3.41 %	3.41 %	→
Sa durée résiduelle moyenne est de :	1.7 ans	2.58 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	11 mois	1.42 an	↓

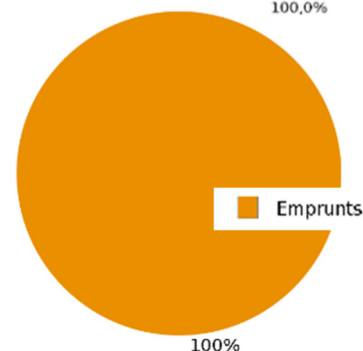
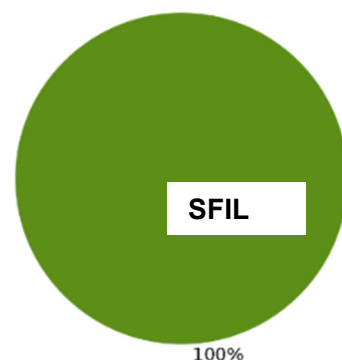
La dette est composée de 2 produits (SFIL MON515007 et MON515008) répartis auprès d'1 établissement prêteur.

5.9.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

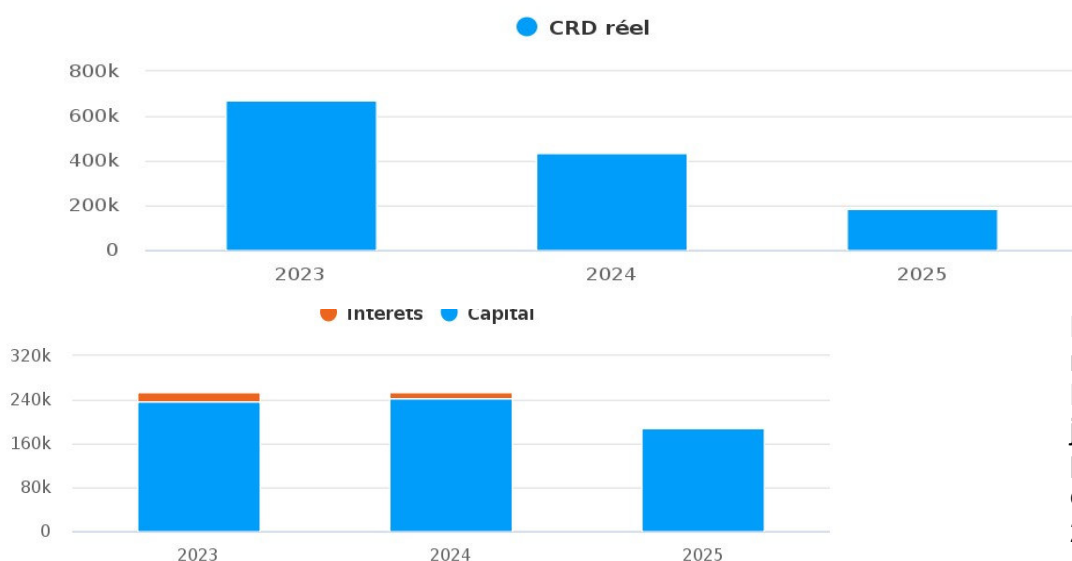
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	432 255 €	100.00 %	3.41 %
Variable	0.00 €	0.00 %	0.00 %
Ensemble des risques	432 255 €	100.00 %	3.41 %

5.9.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	432 255 €	3.41 %
Dette	432 255 €	3.41 %



5.9.3. Profils d'extinctions

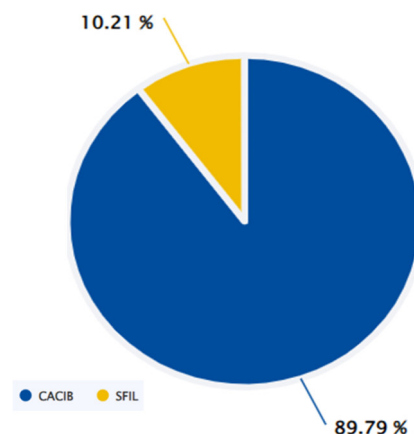


Evolution du Capital Restant Dû
Le Capital restant dû sera soldé en 2025.

Flux de remboursement
Le flux est constant jusqu'en 2024 à 255 K€ par an puis une extinction à moins de 200 K€ en 2025.

5.10. Budget 22 - Pépinière Scientifique

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var
Votre dette globale est de :	1 641 793€	1 829 066 €	↓
Son taux moyen s'élève à :	3.48 %	3.35 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne est de :	12.9 ans	13.33 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	6.6 ans	6.75 ans	↓



La dette est composée d'1 produit et 1 contrat revolving répartis auprès de 2 établissements prêteurs.

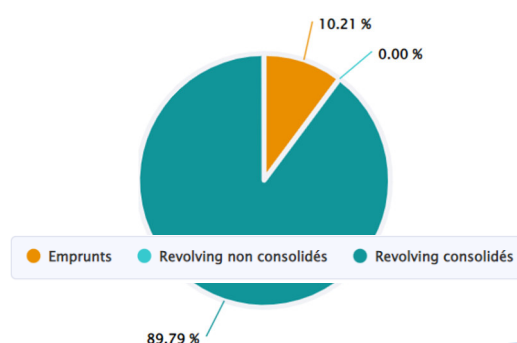
5.10.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	1 641 793 €	100.00 %	3.48 %
Variable	0.00 €	0.00 %	0.00 %
Ensemble des risques	1 641 793 €	100.00 %	3.48 %

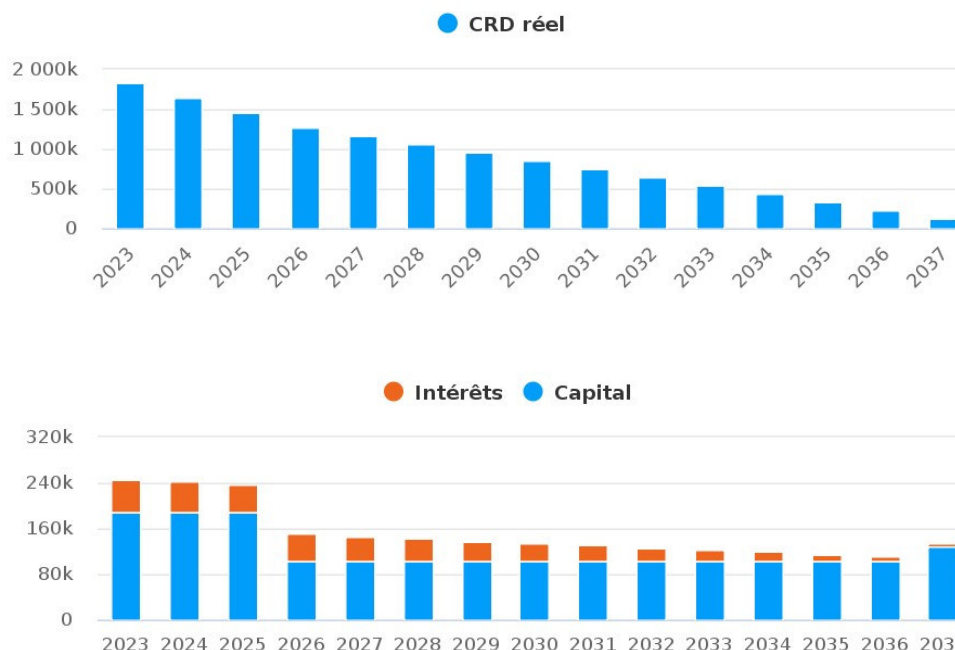


5.10.2. Dette par nature

	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	167 651 €	0.15 %
Revolving non consolidés	0.00 €	0.00 %
Revolving consolidés	1 474 142 €	3.86 %
Dette	1 641 793 €	3.48 %



5.10.3. Profils d'extinctions



Evolution du Capital Restant Dû

Le Capital restant dû sera soldé en 2037. Il réduit progressivement de plus de 1 M€ jusqu'en 2029.

Flux de remboursement

Le flux est constant dès 2026 à moins de 150 K€ par an jusqu'à extinction en 2037.

5.11. Budget 32 - La croix Prunelle

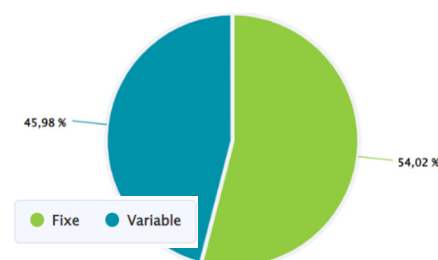
Eléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Var.
Votre dette globale est de :	162 176 €	189 944 €	↓
Son taux moyen hors swap s'élève à :	4.31 %	3.20 %	↑
Sa durée résiduelle moyenne est de :	5.7 ans	6.5 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	3.2 ans	3.67 ans	↓

La dette est composée de 2 produits auprès d'1 établissement prêteur.



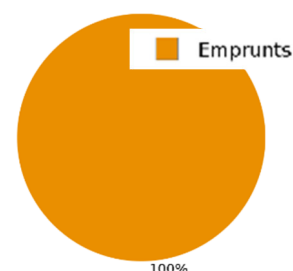
5.11.1. Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	87 608 €	54.02 %	4.20 %
Variable	74 568 €	45.98 %	4.43 %
Ensemble des risques	162 176 €	100.00 %	4.31 %

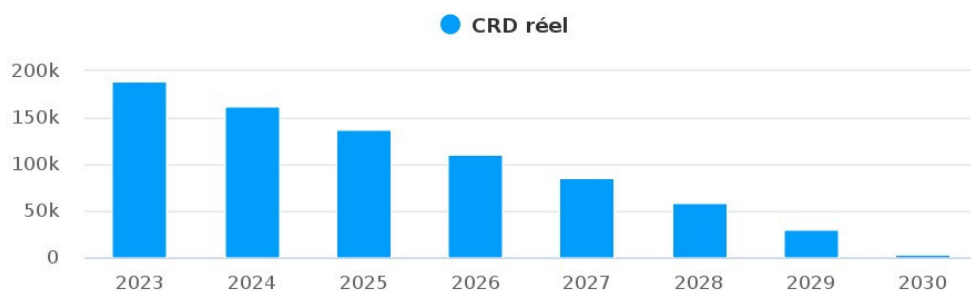


5.11.2. Dette par nature

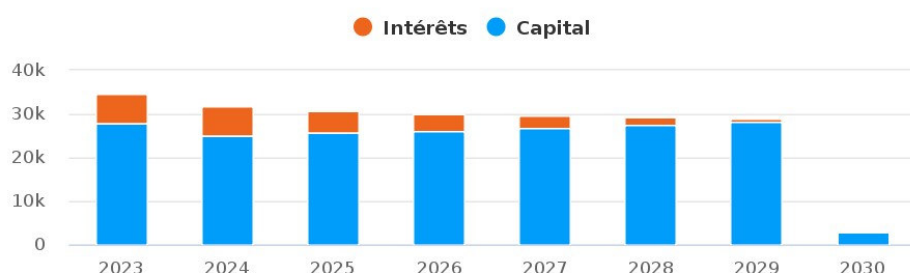
	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	162 176 €	4.31 %
Dette	162 176 €	4.31 %



5.11.3. Profils d'extinctions



Evolution du Capital Restant Dû
Le Capital restant dû sera soldé en 2030.



Flux de remboursement
Le flux est constant de 2024 à 30 K€ par an jusqu'à extinction en 2030.

6. Une ligne de trésorerie

La CA EPN a fonctionné avec deux lignes de trésorerie bancaires sur l'exercice 2023 auprès de la CACIB et de la Caisse d'Epargne dans les conditions financières suivantes :

- De 02/05/2022 au 28/04/2023 : contrat CACIB n°CP1769 de 15 M€ taux indexé Euribor 1 mois moyenné +0.22%
- De 20/04/2023 au 19/04/2024 : contrat CEN n°96 23 142 037 de 15 M€ taux indexé Ester +0.47%

DATE	Numéro contrat	Plafond atteint	Tirage	Remboursement
01/01/2023	CP1769	12 500 000		
10/02/2023	CP1769			8 000 000
01/03/2023	CP1769			
05/04/2023	CP1769			2 000 000
19/04/2023	CP1769			2 500 000
20/04/2023	96 23 142 037			
01/05/2023	96 23 142 037			
01/06/2023	96 23 142 037			
01/07/2023	96 23 142 037			
01/08/2023	96 23 142 037			
01/09/2023	96 23 142 037			
01/10/2023	96 23 142 037			
01/11/2023	96 23 142 037			
01/12/2023	96 23 142 037			
TOTAL			0 €	12 500 000€

Période d'intérêt	Frais d'intérêts
JANVIER	23 670,84
FEVRIER	16 391,14
AVRIL	11 332,75
MAI	5 873,68
TOTAL	57 268,41
MOYENNE	14 317

La trésorerie en début d'année a permis d'effectuer le remboursement de la ligne de trésorerie CP1769. Il n'a pas été nécessaire de réaliser des tirages sur la ligne de trésorerie 96 23 142 037. Le contrat ne prévoyait aucune commission de non-utilisation ce qui explique qu'il n'y ait pas de frais d'intérêts.

6 LES BUDGETS ANNEXES

EPN gère ses compétences également au travers des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, du SPANC, de la bio-pépinière, du budget mobilités, et des zones d'activités (zones d'aménagement concertés – ZAC et zones d'activités économiques – ZAE)

6.1. Les budgets de l'eau et de l'assainissement

Le budget Eau

Le budget Eau se clôture avec un excédent global (hors restes à réaliser) de 5 563 241,19 € dont un excédent de 2 959 116,57 € en section d'investissement et un excédent de 2 604 124,62 € en section d'exploitation. En intégrant les restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement (- 3 314 927 €), le résultat consolidé est de 2 248 314 €.

BUDGET EAU						
Recettes d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013	-	6 999	1 180	- 5 820	-83,1%	
Produits des services - 70	14 772 547	13 464 852	14 842 404	1 377 552	10,2%	100,5%
Dotations, subventions, participations - 74	116 480	207 352	174 343	- 33 009	-15,9%	149,7%
Autres produits de gestion courante - 75	195 010	267 228	248 244	- 18 984	-7,1%	127,3%
S/total recettes de gestion des services	15 084 037	13 946 431	15 266 171	1 319 740	9,5%	101,2%
Produits exceptionnels - 76	-	-	-	-	#DIV/0!	
Produits exceptionnels - 77	500	123 607	18 007	- 105 600	-85,4%	3601,4%
Reprise de Provisions - 78	91 469	-	91 469	91 469		100,0%
Recettes réelles d'exploitation	15 176 006	14 070 038	15 375 647	1 305 608	9,3%	101,3%
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	370 654	344 254	355 513	11 259	3,3%	95,9%
Excédent reporté - 002	722 760	334 573	722 760	388 187	116,0%	100,0%
TOTAL RECETTES	16 269 420	14 748 865	16 453 920	1 705 054	11,6%	101,1%

Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2019, la facturation de l'eau et l'assainissement a été externalisée.

Les recettes de gestion des services sont en hausse de 9,5% pour l'eau.

La hausse des recettes est essentiellement liée au chapitre 70. Cette hausse de 1 378 k€ s'explique notamment comme suit :

- Hausse des redevances pour modernisation des réseaux qui sont reversées (nature 706121) pour + 77 k€,
- Hausse des autres redevances pour 171 k€ (+138 k€ de redevance pollution domestique, +33 k€ de redevance préservation de la ressource)
- Hausse des ventes d'eau aux abonnés et autres ventes pour 323 k€.
- Baisse des travaux (-134 k€ nature 704) : le nombre de demande et de réalisation de travaux de branchement neuf a fortement baissé entre 2022 et 2023, en raison de la conjoncture de hausses des taux d'intérêts
- Hausse des locations de compteurs pour 843 k€,
- Hausse des autres prestations de services (nature 7068) pour 156 k€. La variation correspond principalement au remboursement de l'exonération de TICFE pour la période de janvier 2020 à décembre 2021 (+135k€).
- Baisse de la refacturation au budget assainissement. La totalité de la prestation assurée par EDN concernant l'externalisation de la facturation est portée par le budget eau, et il est prévu que le budget assainissement participe au financement de cette prestation via une refacturation du budget eau. En 2021 la refacturation n'a pas été faite au budget eau. Par conséquent, l'exercice 2022 inclut 2 années de recettes. Impact -194 k€ de variation entre 2022 et 2023.

BUDGET EAU						
Dépenses d'Exploitation	CREDITS	MANDATS		Variation	Évolution	% Réalisation
CHAPITRES	OUVERTS 2023	2022	2023	2022/2023	2022/2023	2023
Charges à caractère général - 011	5 309 730	4 579 618	5 277 246	697 627	15,2%	99,4 %
Charges de personnel - 012	2 569 400	2 319 286	2 476 989	157 703	6,8%	96,4 %
Atténuations de produits - 014	2 264 284	1 912 493	2 264 284	351 791	18,4%	100,0 %
Autres charges de gestion courante - 65	374 562	251 372	218 468	- 32 904	-13,1%	58,3 %
S/total gestion des services	10 517 976	9 062 769	10 236 987	1 174 218	13,0%	97,3 %
Charges financières - 66	611 000	340 558	602 373	261 815	76,9%	98,6 %
Charges exceptionnelles - 67	217 000	487 791	118 242	- 369 549	-75,8%	54,5 %
Dotation aux amortissements et aux provisions - 68	4 974	-	4 974	4 974		0,0 %
Dépenses réelles d'exploitation	11 350 950	9 891 118	10 962 575	1 071 458	10,8%	96,6 %
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	3 000 000	2 876 978	2 887 220	10 242	0,4%	95,9 %
Dépenses imprévues - 022		-	-	-	0,0%	0,0 %
Virement à la section d'investissement - 023	1 918 470	-	-	-	0,0%	0,0 %
TOTAL DEPENSES	16 269 420	12 768 095	13 849 795	1 081 699	8,5%	85,1 %

Les dépenses réelles de gestion des services sont en hausse de 1 174 218 €. Cette hausse est la contraction des variations suivantes :

Hausse des dépenses à caractère général (chapitre 011) de 698 K€. Cette hausse est due :

- ➔ Aux dépenses de prestations de service qui croissent de 606 k€ :
 - +529 k€ sur l'externalisation de la facturation à EDN. Cette hausse s'explique : par un fort rattachement des charges de 2021 sur le budget 2022 (192k€) et un très faible rattachement des charges de 2022 sur 2023. Le reste de l'écart se décompose par une augmentation du nombre d'abonnés d'eau (+64k€), +100k€ de frais d'émission d'un courrier de mise en demeure (2^{ème} relance) en recommandé en cas d'impayés, et +37,5k€ de mise en place d'un dispositif de relève à distance du compteur dans le cadre d'une demande ponctuelle (+500 de 2022 à 2023). Pour finir il y a eu le versement d'une prime pour performance de l'exercice 2020 versée en 2023 + 21k€.
 - le solde de la variation est lié au marché d'entretien, de suivi et d'exploitation des installations notamment du fait des révisions de prix (75k€),
- ➔ Aux remboursements de frais : carburant et entretien des véhicules, ainsi que les frais de gestion (impact cumulé de + 138 k€). Il y a eu une moindre refacturation de frais d'entretien et de carburant en 2023 sur le budget eau. Mais il y a eu plus de refacturation de frais de gestion car l'inscription budgétaire de 2022 (basée sur la réalisation 2021) ne permettait pas de couvrir l'intégralité du montant.

Hausse des dépenses du personnel pour 158k€, suite à des recrutements d'agents et à la revalorisation du point d'indice.

Hausse de 352 k€ du chapitre 014 qui correspond aux versements à l'agence de l'eau, cette évolution est à mettre en corrélation avec les recettes du chapitre 70 dans la mesure où le budget de l'eau collecte les recettes et les reverse à l'agence de l'eau.

Les charges financières augmentent de 262 k€ du fait du cumul de plusieurs éléments : la hausse des charges d'intérêt sur les emprunts à taux variable, et la mobilisation d'un nouvel emprunt.

BUDGET EAU						
Recettes d'Investissement	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Subventions d'investissement - 13	458 513	450 104	274 391	- 175 713	-39,0%	59,8%
Emprunts et dettes assimilées - 16	8 612 153	3 700 000	2 200 000	- 1 500 000		25,5%
Immobilisations incorporelles - 20	-	-	-	-		
Immobilisations corporelles - 21	-	32 524	-	- 32 524		0,0%
Immobilisations en cours - 23	-	-	8	8		
S/total recettes d'équipement	9 070 666	4 182 628	2 474 399	- 1 708 228	-40,8%	27,3%
Apport . Dotations et réserves - 10	1 258 010	-	1 258 010	1 258 010	0,0%	100,0%
Autres immobilisations financières - 27	-	-	-	-	0,0%	
S/total recettes financières	1 258 010	-	1 258 010	1 258 010	0,0%	
Total des opérations pour compte de tiers - 4582	309 667	162 500	247 774	85 274	0,0%	80,0%
Recettes réelles d'Investissement	10 638 343	4 345 128	3 980 184	- 364 944	-8,4%	37,4%
Excédent reporté - 001	2 010 348	-	2 010 348	2 010 348		100,0%
Virement de la section de fonctionnement - 021	1 918 470	-	-			0,0%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	3 000 000	2 876 978	2 887 220	10 242	0,4%	96,2%
Opérations patrimoniales - 041	4 402 000		51 050			1,2%
TOTAL RECETTES	21 969 161	7 222 106	8 928 801	1 706 695	23,6%	40,6%

BUDGET EAU						
Dépenses d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	307 049	240 250	128 835	- 111 415	-46,4 %	42,0 %
Immobilisation corporelles - 21	4 493 494	1 910 392	2 315 055	404 662	21,2 %	51,5 %
Immobilisation en cours - 23	5 881 292	112 495	916 719	804 224	714,9 %	15,6 %
S/total dépenses d'équipement	10 681 835	2 263 137	3 360 609	1 097 471	48,5 %	31,5 %
Subvention d'investissement - 13	-	-	-	-		
Emprunts et dettes assimilées - 16	6 256 000	2 087 240	2 187 817	100 577	4,8 %	35,0 %
S/total dépenses financières	6 256 000	2 087 240	2 187 817	100 577	4,8 %	35,0 %
Total des opérations pour compte de tiers - 4581	258 672	155 590	14 696	- 140 894	-90,6 %	5,7 %
Dépenses réelles d'Investissement	17 196 507	4 505 968	5 563 121	1 057 154	23,5 %	32,4 %
Excédents ou déficits reportés - 001	-	361 536	-	- 361 536		
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	370 654	344 254	355 513	11 259	3,3 %	95,9 %
Opérations patrimoniales - 041	4 402 000	-	51 050	51 050		1,2 %
TOTAL DEPENSES	17 567 161	5 211 758	5 969 684	757 926	14,5 %	34,0 %

On note un taux de réalisation des dépenses d'équipement à 31,5 %, en baisse par rapport à 2022.

La mobilisation d'emprunt sur l'exercice 2023 sur ce budget est à hauteur de 2,2 M€.

Les dépenses d'investissement 2023 sont les suivantes :

- **Frais d'étude pour 129 k€ correspondant essentiellement à :**
 - L'acompte de résiliation de l'étude de MOE du renouvellement modules membranaires UTEP
 - L'élaboration du schéma directeur d'adduction d'eau potable,
 - La conduite de travaux sur les différents réseaux d'eau potable,
 - La conduite d'opération dans le cadre de la sécurisation des captages d'Arnières sur Iton.
- **Travaux sur réseau d'adduction d'eau pour 1 071 k€ :**
 - Le renouvellement de réseau AEP rue de Fauville/giratoire des maronniers, quartier de la Madeleine à Evreux, rue du Maréchal Joffre
 - Le renouvellement de réseau AEP sur Aviron
- **Protection des captages d'Arnières sur Iton pour 459k€.**

- Installation et renouvellement de matériel industriel 270 k€

Le budget de l'assainissement

Le budget assainissement se clôture avant restes à réaliser avec un excédent global de 5 402 931 € dont 4 241 511 € d'excédent en section d'investissement et 1 161 420 € d'excédent de fonctionnement.

Au total en intégrant les restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement (solde de -5 316 344 €), le résultat consolidé 2023 est de 86 587 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Recettes d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013		4 302	3 176	- 1 126	-26,2%	
Produits des services - 70	12 604 768	9 969 415	12 456 810	2 487 395	25,0%	98,8%
Dotations, subventions, participations - 74	187 000	497 336	315 174	- 182 162	-36,6%	168,5%
Autres produits de gestion courante - 75	10	27 399	16 031	- 11 368	-41,5%	160310,2%
S/total recettes de gestion des services	12 791 778	10 498 453	12 791 191	2 292 738	21,8%	100,0%
Produits financiers - 76	218 000	23 980	215 505	191 525		98,9%
Produits exceptionnels - 77	273 301	478 106	513 068	34 962	7,3%	187,7%
Reprises sur provisions - 78	196 347	100 925	196 347	95 422		100,0%
Recettes réelles d'exploitation	13 479 426	11 101 464	13 716 111	2 614 647	23,6%	101,8%
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	720 665	697 939	708 928	10 989	1,6%	98,4%
Excédent reporté - 002	41 924	2 083 590	41 924	- 2 041 666	-98,0%	100,0%
TOTAL RECETTES	14 242 015	13 882 993	14 466 963	583 970	4,2%	101,6%

Les recettes réelles d'exploitation sont en hausse de 23,6% par rapport à 2022 pour le budget assainissement.

Le chapitre 70 augmente de 2 487 k€, et cela est majoritairement dû :

- au fait que la redevance assainissement augmente de 2 178 k€. Une partie de cette hausse s'explique par la hausse des tarifs entre 2022 et 2023 de 2,31 € à 2,83€. Cette revalorisation tarifaire a dû générer a minima 1 187 k€ de recettes supplémentaires. Le nouveau tarif s'appliquant en moyenne à 60% des volumes facturés sur une année soit (3 750 000 m³ x 0,52€ x 60%).

- branchements en eaux usées (nature 7068) +221k€. En effet le nombre de personnes concernées par les forfaits branchements a été fortement augmenté du fait d'un groupement d'opération pour le raccordement au domaine public.

- au remboursement de l'exonération de TICFE pour l'année 2021 +99k€

On note une augmentation des produits financiers. Cette hausse de +191k€ est liée à la refacturation au budget principal de la charge d'intérêt d'emprunt d'un contrat à taux variable. A la suite de l'augmentatoin des taux d'intérêts, la charge d'intérêt a augmenté. Ainsi la refacturation a également augmenté.

On note également des recettes exceptionnelles à hauteur de 513 k€ en 2023. Il s'agit essentiellement de l'annulation de deux mandats sur exercice antérieur. Cette annulation est consécutive à une anomalie de lot de marché. Il n'y a pas d'impact sur le résultat, dans la mesure où les mandats ont dû être réémis en dépense. Il s'agit également de régularisations de charges rattachées à tort au 31/12/2022 pour 109 k€ (cette dernière recette est neutre en matière de résultat dans la mesure où un mandat est constaté pour le même montant en dépense d'exploitation).

Des reprises de provision sur actifs circulants ont été constatées pour 196k€ au chapitre 78.

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Dépenses d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	6 013 489	4 583 104	5 706 068	1 122 964	24,5%	94,9%
Charges de personnel - 012	2 200 415	2 066 265	2 152 834	86 570	4,2%	97,8%
Autres charges de gestion courante - 65	63 210	99 706	63 185	- 36 521	-36,6%	100,0%
S/total gestion des services	8 277 114	6 749 075	7 922 087	1 173 013	17,4%	95,7%
Charges financières - 66	1 359 000	861 116	1 263 156	402 040	46,7%	92,9%
Charges exceptionnelles - 67	117 535	241 729	60 506	- 181 223	-75,0%	51,5%
Dotations aux provisions et dépréciation - 68	4 842	-	4 842	4 842		
Dépenses imprévues - 022	-	-	-	-		
Dépenses réelles d'exploitation	9 758 491	7 851 919	9 250 591	1 398 671	17,8%	94,8%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	4 092 077	3 991 676	4 054 952	63 276	1,6%	99,1%
Virement à la section d'investissement - 023	391 447	-	-	-		0,0%
Déficit reporté - 002	-	-	-	-		
TOTAL DEPENSES	14 242 015	11 843 596	13 305 543	1 461 947	12,3%	93,4%

Les dépenses réelles d'exploitation sont en hausse de 1 399 k€ pour l'assainissement soit + 17,8 %.

Le chapitre 011 est en hausse de 1 123 k€, cette hausse globale est liée au cumul des éléments suivants :

- Hausse des coûts de fluide et énergie : +384 k€
- Hausse des coûts des produits de traitement : +94k€
- Hausse des contrats de prestation de service : + 476 k€ due en partie à la hausse des révisions de prix (30%) pour les marchés de prestations de service et au re-mandatement pour 262 k€ des mandat annulés suite à une anomalie de lot de marché (cf précédemment).
- Hausse des frais de maintenance : +103 k€ due à une hausse des prix de 16%.
- Hausse des frais de communication : +106 k€ reprise et intégration des données pour anticiper la reprise de la régie du sud du territoire d'Evreux Portes de Normandie au 01/01/2024.

Les charges financières augmentent de 402 k€ du fait de la hausse des charges d'intérêt sur les emprunts à taux variable et la mobilisation d'un nouvel emprunt.

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Dépenses d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	658 580	338 251	129 387	- 208 864	-61,7%	19,6%
Immobilisation corporelles - 21	3 667 418	6 304 921	1 553 973	- 4 750 948	-75,4%	42,4%
Immobilisation en cours - 23	7 545 759	463 227	1 103 669	640 443	138,3%	14,6%
S/total dépenses d'équipement	11 871 757	7 106 398	2 787 029	- 4 319 369	-60,8%	23,5%
Subvention d'investissement - 13	708 519	4 069	703 772	699 703	17195,9%	99,3%
Emprunts et dettes assimilées - 16	12 529 300	2 991 537	5 454 656	2 463 119	82,3%	43,5%
Autres immobilisations financières - 27	4 000	-	-	-	0,0%	0,0%
S/total dépenses financières	13 241 819	2 995 606	6 158 428	3 162 822	105,6%	46,5%
Compte de tiers - 4581	780 000	7 423	2 160	- 5 263	-70,9%	0,3%
Dépenses réelles d'Investissement	25 893 576	10 109 428	8 947 617	- 1 161 810	-11,5%	34,6%
Déficit reporté - 001	268 585	-	268 585	268 585	0,0%	0,0%
Opération patrimoniales - 041	15 214 851	251 535	4 796 033		1806,7%	31,5%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	720 665	697 939	708 928	10 989	1,6%	98,4%
TOTAL DEPENSES	42 097 677	11 058 901	14 721 163	- 882 237	33,1%	35,0%

Les dépenses d'investissement 2023 sont les suivantes :

- *Frais d'étude pour 129 k€ correspondant essentiellement :*
 - Aux frais d'études du schéma directeur de l'assainissement,

- Etude sur le dévénir des ouvrages (STEP) de la Coutures Boussey, Garennes et Saint André,
- Travaux sur réseau d'assainissement (extension ou réhabilitation) pour 1 537 k€ et notamment :
 - les travaux de réhabilitation, renouvellement et renforcement du réseau (379k€)
 - branchement d'assainissement des eaux usées rue du Général de Langles de Cary à Evreux (198 k€),
 - travaux d'extension de zone (727k€)
 - renouvellement du réseau sur la commune d'Aviron (98 k€),
 - protection des captages d'Arnières (39k€).
- Matériel d'exploitation pour le centre de traitement des eaux usées pour 1 041 k€ (pompes, agitateurs, cartouches, capteurs, variateurs, débitmètres, cônes, vannes, barres de guidage, chopper...)

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Recettes d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Subventions d'investissement - 13	630 673	1 443 668	946 956	- 496 712	-34,4%	150,2%
Emprunts et dettes assimilées - 16	18 520 822	1 350 000	5 712 772	4 362 772		30,8%
Immobilisations incorporelles - 20	-	-	-	-		
Immobilisations corporelles - 21				-		
S/total recettes d'investissement	19 151 495	2 793 668	6 659 728	3 866 060	138,4%	34,8%
Apport . Dotations et reserves - 10	2 797 473	3 282 838	2 705 167	- 577 670	-17,6%	96,7%
Autres immobilisations financières - 27	333 334	333 333	333 333	-	0,0%	100,0%
S/total recettes financières	3 130 807	3 616 171	3 038 501	- 577 670	-16,0%	97,1%
total des opérations pour compte de tiers - 4582	117 000	-	413 459	-		353,4%
Total Recettes réelles d'Investissement	22 399 302	6 409 839	10 111 688	3 701 849	57,8%	45,1%
Excédent reporté - 001		137 266		- 137 266	-100,0%	#DIV/0!
Virement de la section de fonctionnement - 021	391 447	-	-	-		
Opération patrimoniales - 041	15 214 851	251 535	4 796 033	4 544 499		31,5%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	4 092 077	3 991 676	4 054 952	63 276	1,6%	1,5%
TOTAL RECETTES	42 097 677	10 790 316	18 962 674	3 627 859	75,7%	45,0%

La mobilisation d'emprunt sur ce budget est à hauteur de 3 364 k€. Il a été effectué sur ce budget un remboursement temporaire d'emprunt pour 2 349 k€.

Le budget du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Le budget SPANC se clôture avec un excédent global de 389 067 € dont un excédent de 58 968 € en section d'investissement et un excédent de 330 099 € en section d'exploitation.

En intégrant les restes à réaliser en dépenses d'investissement (5 670 €), le résultat consolidé est de 383 397 € qui seront reportés sur 2024.

BUDGET SPANC						
Recettes d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013	-	3 181	5 504	2 322	73,0%	
Produits des services - 70	528 679	418 839	440 705	21 866	5,2%	83,4%
Dotations, subventions, participations - 74	-	-	-	-		
Autres produits de gestion courante - 75	10	2	2	0	11,4%	19,6%
S/total recettes de gestion des services	528 689	422 023	446 211	24 188	5,7%	84,4%
Produits exceptionnels - 77	-	1 201	24 131	22 930	1909,2%	
Recettes réelles d'exploitation	528 689	423 224	470 341	47 118	11,1%	89,0%
Excédent reporté - 002	236 589	158 932	236 589	77 656	48,9%	100,0%
TOTAL RECETTES	765 278	582 156	706 930	124 774	21,4%	92,4%

Les principales recettes correspondent aux redevances annuelles d'assainissement non collectif, aux vidanges de fosses et aux avis de conception.

La hausse des recettes est due à la hausse des tarifs en 2023 passant de 23,93€ à 25,13€ et au recrutement du nouveau technicien.

Les recettes exceptionnelles (chapitre 77) correspondent aux régularisations de charges rattachées à tort au 31/12/2022 pour 23,6 k€ (cette dernière recette est neutre en matière de résultat dans la mesure où un mandat est constaté pour le même montant en dépense d'exploitation).

BUDGET SPANC						
Dépenses d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	222 354	78 896	69 079	- 9 817	-12,4%	31,1%
Charges de personnel - 012	284 885	253 911	282 533	28 622	11,3%	99,2%
Autres charges de gestion courante - 65	9 010	3 595	2	- 3 594	-100,0%	0,0%
S/total gestion des services	516 249	336 402	351 614	15 212	4,5%	68,1%
Charges financières - 66	-	-	-	-	0,0%	0,0%
Charges exceptionnelles - 67	13 031	1 671	7 947	6 277	375,8%	61,0%
Dotations aux provisions et dépréciations - 68	8 036	4 270	8 035	3 765		100,0%
Dépenses réelles d'exploitation	537 316	342 343	367 596	25 254	7,4%	68,4%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	10 306	3 225	9 235	6 010	186,4%	89,6%
Virement à la section d'investissement - 023	217 656	-	-	-		0,0%
Déficit reporté - 002	-	-	-			
TOTAL DEPENSES	765 278	345 567	376 831	31 264	9,0%	49,2%

Le chapitre 011 intègre essentiellement des prestations de services réalisées en externe pour les vidanges de fosses et le traitement des matières de vidanges. Ce poste diminue du fait de la réalisation en interne de certaines prestations en 2023. La hausse du 012 est due au recrutement d'un technicien en 2023.

BUDGET SPANC						
Recettes d'Investissement	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
CHAPITRES		2022	2023			
Emprunts et dettes assimilées - 16	-	-	-	-		
<i>S/total recettes d'investissement</i>	-	-	-	-		
Apport . Dotations et reserves - 10	-	3 375	357	- 3 018	-89,4%	0,0%
<i>S/total recettes d'investissement</i>	-	3 375	357	- 3 018	-89,4%	
Total des opérations pour compte de tiers - 4582	136 216	183 354	-	- 183 354	-100,0%	0,0%
Total Recettes réelles d'Investissement	136 216	186 729	357	- 186 372	-99,8%	0,3%
Virement de la section de fonctionnement - 021	217 656	-	-	-	0,0%	0,0%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	10 306	3 225	9 235	6 010	186,4%	89,6%
Excédent reporté - 001	55 259	-	55 259	55 259	0,0%	100,0%
TOTAL RECETTES	419 437	189 954	64 851	- 125 103	-65,9%	15,5%

Le chapitre 10 intègre les remboursements de FCTVA. Il, varie suivant les investissements réalisés.

BUDGET SPANC						
Dépenses d'Investissement	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
CHAPITRES		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	5 200	2 983	1 597	- 1 387	-46,5%	30,7%
Immobilisation corporelles - 21	11 502	19 539	4 286	- 15 253	-78,1%	37,3%
Immobilisation en cours - 23	402 735	-	-			
<i>S/total dépenses d'équipement</i>	419 437	22 522	5 883	- 16 639	-73,9%	0,0%
Dépenses imprévues - 020	-	-	-	-		0,0%
<i>S/total dépenses financières</i>	-	-	-	-	0,0%	0,0%
Total des opérations pour compte de tiers - 4581		-	-	-		0,0%
Dépenses réelles d'Investissement	419 437	22 522	5 883	- 16 639	-73,9%	1,4%
Déficit reporté - 001		112 173		- 112 173	-100,0%	0,0%
TOTAL DEPENSES	419 437	134 695	5 883	- 128 812	-95,6%	1,4%

Les dépenses d'investissement 2023 sont les suivantes :

- Logiciel Office 365 : 1,6k€
- Matériel de bureau et informatique 2,6 k€
- Matériel industriel (détecteur portable de niveau des boues, niveau électronique et pince à décoffrer) : 1,7 k€

6.2. Le budget Mobilités

Le budget Mobilités se clôture avec un excédent global de 1 643 715 € dont un excédent de 1 073 262 € en section d'investissement (hors restes à réaliser) et un excédent de 570 453 € en section d'exploitation. En intégrant les restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement (- 338 059 €), le résultat consolidé est de + 1 305 656 € qui seront reportés sur 2024.

En préambule, il convient de rappeler que suite à la réponse positive au rescrit en fin d'exercice 2022, le budget Mobilités est maintenant géré intégralement en HT.

Des régularisations ont été passées en 2022 pour récupérer la TVA depuis l'exercice 2020. Par ailleurs, des régularisations ont été passées en 2023 pour récupérer la TVA de l'exercice 2021.

Ces régularisations ont eu pour incidence d'augmenter le volume de dépenses et le volume de recettes de 2022 d'une part et de 2023 d'autre part (du fait de l'annulation des titres et des mandats pour les constater à nouveau pour leur montant HT).

BUDGET MOBILITES						
Recettes d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013	-	838		- 838	-100,0%	
Produits des services - 70	4 064 525	2 490 558	3 683 235	1 192 677	47,9%	90,6%
Impôts et taxes - 73	9 200 000	9 317 801	9 877 397	559 596	6,0%	107,4%
Dotations, subventions, participations - 74	7 322 262	7 910 361	7 340 862	- 569 499	-7,2%	100,3%
Autres produits de gestion courante - 75	791 121	1 349 285	795 609	- 553 676	-41,0%	100,6%
S/total recettes de gestion des services	21 377 908	21 068 844	21 697 103	628 259	3,0%	101,5%
Produits exceptionnels - 77	1 780 464	1 760 345	1 763 450	3 104	0,2%	99,0%
Reprise sur provisions et dépréciations - 78	1 967	-	1 968			
Recettes réelles d'exploitation	23 160 339	22 829 189	23 462 520	631 363	2,8%	101,3%
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	314 446	130 022	314 367	184 345	141,8%	100,0%
Excédent reporté - 002	756 517	136 391	756 517	620 125		100,0%
TOTAL RECETTES	24 231 302	23 095 603	24 533 404	1 437 801	6,2%	101,2%

La variation de +1 193 k€ du chapitre 70 correspond aux recettes de transport de voyageurs.

Une partie s'explique par la correction de TVA à la suite du rescrit fiscal :

- Titré en 2023 pour 1 737 k€ et en 2022 pour 133 k€ soit une variation de +1 604k€.
- Le reste de la variation des recettes soit - 412k€ s'explique en partie par une régularisation des recettes 2020 versée par TU pour 498k€ sur 2022 et d'autre part par l'augmentation de l'indexation de la contribution forfaitaire en 2023 (+7,4%) et par la hausse des traifs urbains appliquée à partir de septembre 2023 selon la délibération du 4 avril 2023.

La variation de - 569 k€ du chapitre 74 provient de la baisse de la subvention versée par le budget principal à la faveur du budget mobilités : - 684 k€. Mais compensé par des versements de la Région en hausse de 83 k€ du fait de la reprise par EPN sur l'ensemble du territoire EPN de l'exercice de la compétence transport scolaire et les versements du Département augmentent de 32 k€.

Le chapitre 73 correspond au versement mobilité collecté et reversé par l'URSSAF pour un montant de 9 877 k€ en 2023. Le versement mobilité se calcule en multipliant les rémunérations des salariés par le taux de contribution fixé. Le montant de la masse salariale a dû augmenter en 2023. Par ailleurs conformément à ce qui a été délibéré par le Conseil Communautaire le 11/04/2017 concernant le versement mobilité, un mécanisme de lissage était en cours jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Au 1^{er} janvier 2022, le VM s'élève à 0,90% pour l'ensemble du territoire.

Le chapitre 75 correspond à la redevance d'usage du matériel roulant versé par Transurbain. Ce chapitre baisse de 553k€ en 2023, ceci est dû à une régularisation de correction de TVA 2020 sur l'année 2022 de 557k€, sans cette correction le chapitre reste stable.

BUDGET MOBILITES						
Dépenses d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	18 980 952	18 586 212	18 965 919	379 707	2,0%	97,9%
Charges de personnel - 012	309 035	214 566	272 987	58 421	27,2%	69,4%
Atténuations de produits - 014	3 000	-	-	-		0,0%
Autres charges de gestion courante - 65	378 582	252 720	347 439	94 719	37,5%	66,8%
S/total gestion des services	19 671 569	19 053 497	19 586 345	532 847	2,8%	96,9%
Charges financières - 66	203 500	155 451	186 357	30 906	19,9%	76,4%
Charges exceptionnelles - 67	2 023 916	843 087	1 970 214	1 127 127	133,7%	41,7%
Dotations aux provisions et dépréciations - 68	2 511	1 999	2 511	512	0	79,6%
Dépenses imprévues - 022	-	-	-	-		
Dépenses réelles d'exploitation	21 901 496	20 054 035	21 745 427	1 691 392	8,4%	91,6%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	2 290 000	2 285 051	2 217 524	- 67 527	-3,0%	99,8%
Virement à la section d'investissement - 023	39 806	-	-	-		
Déficit reporté - 002	-	-	-	-		
TOTAL DEPENSES	24 231 302	22 339 086	23 962 951	1 623 865	7,3%	92,2%

Les charges de gestion des services enregistrent une hausse de 533 k€..

Cette hausse globale est due au cumul des éléments suivants :

La hausse des charges à caractère général de 380 k€ est majoritairement liée :

- aux frais de transport collectif (nature 6247) qui augmentent de 303 k€. Ces dépenses correspondent majoritairement au marché de transport scolaire signé avec Keolis Normandie Seine et avec Transdev Normandie.
- Le montant de la refacturation des frais de gestion liés à la masse salariale des services support du budget principal (commande publique, RH, finances...) : la nature 62871 augmente de 97 k€ du fait notamment de la hausse du point d'indice et d'autres éléments composant la masse salariale.

La hausse des charges de gestion courante de 94 k€ est liée aux corrections de TVA 2021.

BUDGET MOBILITES						
Recettes d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Subventions d'investissement - 13	1 155 914	397 181	774 061	376 880	94,9%	67,0%
Emprunts et dettes assimilées(hors 165) - 16	1 400 000	-	1 400 000	1 400 000		100,0%
Immobilisation incorporelle - 20	210 185	145 993	210 185	64 192		100,0%
Immobilisation corporelle - 21	1 020 518	1 564 094	1 021 397	- 542 697	-34,7%	100,1%
S/total recettes d'investissement	3 786 617	2 107 268	3 405 643	1 298 375	61,6%	89,9%
Apport . Dotations et réserves - 10	-	-	-	-	#DIV/0!	
Emprunts et dettes assimilées (165) - 16	50	-	-	-		0,0%
Autres immobilisations financières - 27	-	-	-	-		
S/total recettes financières	50	-	-	-	#DIV/0!	0,0%
Total des opérations pour compte de tiers - 4582	-	-	-			
Total Recettes réelles d'Investissement	3 786 667	2 107 268	3 405 643	1 298 375	61,6%	89,9%
Excédent reporté - 001	-	-	-	-	#DIV/0!	
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	2 290 000	2 285 051	2 217 524	- 67 527	-3,0%	96,8%
Opérations patrimoniales - 041	-	-	-	-		
Virement de la section d'exploitation - 021	39 806	-	-	-		
TOTAL RECETTES	6 116 473	4 392 319	5 623 167	1 230 848	28,0%	91,9%

Les recettes réelles sont essentiellement constituées de subventions d'investissement.

Les subventions perçues correspondent notamment au financement du plan vélo (342 k€) et à celui de l'aménagement de la voie verte cavée boudin gare d'Evreux (329 k€).

Les montants inscrits en chapitre 20 et 21 en recettes d'investissement concernent des corrections de TVA de 2021 suite au rescrit fiscal.

BUDGET MOBILITES						
Dépenses d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	365 013	187 552	191 148	3 595	1,9%	52,4%
Immobilisation corporelles - 21	3 127 137	3 356 104	2 693 916	- 662 188	-19,7%	86,1%
Immobilisation en cours - 23	1 029 061	87 470	138 989	51 519		13,5%
S/total dépenses d'équipement	4 521 210	3 631 127	3 024 053	- 607 074	-16,7%	66,9%
Emprunts et dettes assimilées - 16	565 080	467 074	495 748	28 675	6,1%	87,7%
Apport . Dotations et reserves - 10	-	262 325	-	- 262 325		#DIV/0!
S/total dépenses financières	565 080	729 399	495 748	- 233 650	-32,0%	87,7%
Dépenses réelles d'Investissement	5 086 290	4 360 525	3 519 801	- 840 724	-19,3%	69,2%
Déficit reporté - 001	715 737	617 508	715 737	98 228		
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	314 446	130 022	314 367	184 345	141,8%	100,0%
Opérations patrimoniales - 041	-	-	-	-		
TOTAL DEPENSES	6 116 473	5 108 056	4 549 905	- 558 151	-10,9%	74,4%

Les dépenses réelles d'investissement sont en baisse par rapport à 2022.

On notera notamment dans les dépenses d'investissement :

- l'acquisition de 4 autobus (1 203 k€ HT)
- installation de caméras (51 k€)
- l'aménagement de voies cyclables (139 k€)
- l'aménagement d'arrêts de bus et sécurité Veloo (436 k€)
- l'acquisition de matériel informatique (serveur) (34 K€)
- l'achats de vélos pour le service véloo (37 k€)
- l'étude d'accompagnement méthodologique Mobilité et développement (40k€)

6.3. Le budget de la Pépinière scientifique

Le budget de la Pépinière se clôture avec un excédent global avant restes à réaliser de 278 643 € dont 301 810 € en section d'investissement et un déficit de 23 168 € en section de fonctionnement.

En intégrant les restes à réaliser en dépenses d'investissement (6 514€), le résultat consolidé est de 272 128 € qui seront reportés sur 2024.

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE						
Recettes de fonctionnement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013	-	-	-	-		
Produits des services - 70	-	-	-	-		
Dotations, subventions, participations - 74	183 644	92 555	183 645	91 090	98,4%	100,0%
Autres produits de gestion courante - 75	162 538	214 590	120 478	- 94 112	-43,9%	74,1%
S/total recettes de gestion des services	346 182	307 145	304 123	- 3 023	-1,0%	
Produits financiers - 76	-	-	-	-	#DIV/0!	
Produits exceptionnels - 77	-	-	502	502		
Reprises sur provisions - 78	-	-	-	-		
Recettes réelles de fonctionnement	346 182	307 145	304 625	- 2 521	-0,8%	
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	90 623	90 327	90 621	294	0,3%	100,0%
Excédent reporté - 002	-	-	-	-		
TOTAL RECETTES	436 805	397 472	395 246	- 2 226	-0,6%	90,5%

Les deux principales variations sur ce budget correspondent :

- au chapitre 74 qui enregistre exclusivement la subvention d'équilibre versée par le budget principal et qui vise notamment à couvrir le remboursement d'emprunt non couvert par les loyers et charges refacturées,
- au chapitre 75 qui correspond aux loyers encaissés. Le montant des loyers est en baisse et inférieur aux prévisions budgétaires du fait du départ d'un des locataires.

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE						
Dépenses de fonctionnement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	119 800	88 676	110 445	21 769	24,5%	92,2%
Charges de personnel - 012	-	-	-	-		
Atténuations de produits - 014	-	-	-	-		
Autres charges de gestion courante - 65	3	530	-	- 530	-100,0%	0,0%
S/total gestion des services	119 803	89 206	110 445	21 239	23,8%	92,2%
Charges financières - 66	60 000	61 952	57 892	- 4 061	-6,6%	96,5%
Charges exceptionnelles - 67	5 000	-	-	-		0,0%
Dépenses réelles de fonctionnement	184 803	151 158	168 337	17 179	11,4%	91,1%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	243 000	240 770	241 370	600	0,2%	99,3%
Dépenses imprévues - 022	-	-	-			
Virement à la section d'investissement - 023	295	-	-			
Déficit reporté - 002	8 707	14 252	8 707	- 5 545	-38,9%	100,0%
TOTAL DEPENSES	436 805	406 180	418 414	12 234	3,0%	95,8%

La principale dépense sur ce budget est celle de l'énergie (électricité) et de la maintenance concernant le chauffage.

On notera une baisse des charges financières qui est liée au fait que le contrat soit à taux fixe avec des annuités constantes (par conséquent la charge financière réduit de manière progressive d'année en année).

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE						
Dépenses d'investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	-	-	-	-		
Subventions d'équipement versées - 204	-	-	-	-		
Immobilisation corporelles - 21	72 015	13 197	31 925	18 728	141,9%	44,3%
Immobilisation en cours - 23	-	-	-	-		
S/total dépenses d'équipement	72 015	13 197	31 925	18 728	141,9%	44,3%
Emprunts et dettes assimilées - 16	3 188 100	187 273	187 273	-	0,0%	5,9%
Titres et valeurs - 26	-	-	-	-		
S/total dépenses financières	3 188 100	187 273	187 273	-	0,0%	5,9%
Dépenses réelles d'Investissement	3 260 115	200 470	219 198	18 728	9,3%	6,7%
Déficit reporté - 002		-	-	-		
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	90 623	90 327	90 621	294	0,3%	100,0%
Opérations patrimoniales - 041	6 000 200					
TOTAL DEPENSES	9 350 938	290 797	309 819	19 022	6,5%	3,3%

Les dépenses d'investissement constatées au chapitre 21 consistent en divers travaux sur le site de la Bio Pépinière : balisage de sécurité, remise en état du compresseur à air comprimé, installation des stores et rideaux de fermeture...

6.4. Le budget Zone de la Croix Prunelle (ex budget Economie)

Le budget ZA de la Croix Prunelle se clôture avec un excédent global de 1 116 564 € dont un déficit de 170 988 € en section d'investissement et un excédent de fonctionnement de 1 287 551 €.

Les restes à réaliser étant à 0, le résultat consolidé est de 1 116 564 €.

Ce budget est issu de l'ex-CCPN. Il est traité à part et non globalisé avec la partie « budgets de zone » car il ne répond pas à la même nomenclature comptable.

BUDGET CROIX PRUNELLE						
Recettes d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Atténuations de charges - 013	-	-	-	-		
Produits des services - 70	12 956	28 861	11 594	- 17 267	-59,8%	89,5%
Dotations, subventions, participations - 74	-	-	-	-		
Autres produits de gestion courante - 75	3 000	-	2 095	2 095		
S'total recettes de gestion des services	15 956	28 861	13 689	- 15 172	-52,6%	85,8%
Produits exceptionnels - 77	482 810	-	467 710	467 710	#DIV/0!	96,9%
Reprises sur provisions - 78	-	-	-	-		
Recettes réelles d'exploitation	498 766	28 861	481 399	452 538	1568,0%	96,5%
OPE d'ordre de transferts entre sections - 042	1 163 439	37 914	1 137 102	1 099 188	2899,2%	97,7%
Excédent reporté - 002	138 692	169 350	138 692	- 30 658	-18,1%	100,0%
TOTAL RECETTES	1 800 897	236 125	1 757 193	1 521 068	644,2%	97,6%

La baisse du chapitre (70) est due au fait qu'un local a été cédé le 23/06/2022, il n'y a donc que 5,75 mois de loyer versé par la société générale de mécanique en 2022 et aucun en 2023.

Le chapitre 77 correspond aux cessions réalisées de plusieurs bâtiments.

BUDGET CROIX PRUNELLE						
Dépenses d'Exploitation CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Charges à caractère général - 011	1 700	863	1 650	787	91,2%	97,1%
Charges de personnel - 012	-	-	-	-		
Atténuations de produits - 014	-	-	-	-		
Autres charges de gestion courante - 65	5 922	-	5 916	5 916		99,9%
S'total gestion des services	7 622	863	7 566	6 703	776,5%	99,3%
Charges financières - 66	8 500	4 774	6 656	1 882	39,4%	78,3%
Dotations aux provisions et dépréciations - 68	3 619	1 461	3 619	2 158	147,6%	100,0%
Dépenses réelles d'exploitation	19 741	7 099	17 841	10 743	151,3%	90,4%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 042	460 802	90 334	451 800	361 466	400,1%	98,0%
Dépenses imprévues - 022	-	-	-	-		
Virement à la section d'investissement - 023	1 320 354	-	-	-		
Déficit reporté - 002	-	-	-	-		
TOTAL DEPENSES	1 800 897	97 433	469 642	372 208	382,0%	26,1%

La seule activité restant sur ce budget est la partie location des locaux. Les dépenses à caractère général restant sur ce budget concernent les frais d'assurance des locaux.

BUDGET CROIX PRUNELLE						
Recettes d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	TITRES		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Subventions d'investissement - 13	-	-	-	-		
Emprunts et dettes assimilées - 16	-	-	-	-		
Immobilisations corporelles - 21	1 230	-	1 230	1 230	#DIV/0!	100,0%
Immobilisations en cours - 23	-	-	-	-		
S/total recettes d'investissement	1 230	-	1 230	1 230		100,0%
Apport . Dotations et reserves - 10	184 895	-	-	-		
Dépôt et cautionnement reçus - 165			399			
Autres immobilisations financières - 27	-	-	-	-		
S/total recettes financières	184 895	-	399	399		
total des opérations pour compte de tiers - 4582	-	-	-	-		
Total Recettes réelles d'Investissement	186 125	-	1 629	1 629		0,9%
Excédent reporté - 001	560 340	544 850	560 340	15 490	2,8%	100,0%
Virement de la section de fonctionnement - 021	1 320 354	-	-	-		0,0%
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	460 802	90 334	451 800	361 466	400,1%	98,0%
TOTAL RECETTES	2 527 621	635 185	1 013 769	378 584	59,6%	40,1%

BUDGET CROIX PRUNELLE						
Dépenses d'Investissement CHAPITRES	CREDITS OUVERTS 2023	MANDATS		Variation 2022/2023	Évolution 2022/2023	% Réalisation 2023
		2022	2023			
Immobilisation incorporelles - 20	-	-	-	-		
Immobilisation corporelles - 21	16 425	-	16 425	16 425	#DIV/0!	100,0%
Immobilisation en cours - 23	1 316 452	-	-	-		
S/total dépenses d'équipement	1 332 877	-	16 425	16 425	#DIV/0!	1,2%
Subvention d'investissement - 13	-	-	-	-		
Emprunts et dettes assimilées - 16	31 305	36 931	31 230	- 5 701	-15,4%	99,8%
S/total dépenses financières	31 305	36 931	31 230	- 5 701	-15,4%	99,8%
Dépenses réelles d'Investissement	1 364 182	36 931	47 655	10 724	29,0%	3,5%
Déficit reporté - 001	-	-	-	-		
Dépenses imprévues - 020	-	-	-	-		
OPE. D'ordre de transfert entre sections - 040	1 163 439	37 914	1 137 102	1 099 188	2899,2%	97,7%
TOTAL DEPENSES	2 527 621	74 845	1 184 757	1 109 912	1483,0%	46,9%

Le montant inscrit en chapitre 21 correspond au transfert de patrimoine de l'immeuble de Prey, précédemment acquis au budget principal et transféré au budget croix prunelle.

6.5. Les budgets de zones

Le déficit consolidé des zones reste à un niveau élevé. Il convient de prendre en compte le décalage entre le processus de cession et la perception des recettes des ventes réalisées ou en cours de réalisation.

Tout en menant une politique de réserve foncière résolue, EPN s'organise pour mieux gérer sa politique de viabilisation et de cessions.

L'objectif est de gagner en réactivité, de mieux tenir compte des réalités du marché de l'immobilier d'entreprise, et d'ajuster au mieux les coûts de production avec des tarifs de cession réalistes.

Tableau synthétique des résultats et cessions réalisées dans l'année pour les budgets Zones

ZONES reports inclus	Résultat global de clôtures en €	Cessions 2023
ZAC LONG BUISSON	1 765 833,35	
ZAC FOSSE AUX BUIS	-	
ZA LES SURETTES	- 2 394 088,58	459 600,00
ZA MISEREY	- 373 230,28	528 000,00
ZAC LONG BUISSON 2	3 677 818,70	
ZAC VALLON FLEURI	- 3 088 220,24	
ZAC DU VALLOT	-	
ZA GAUVILLE PARVILLE	- 5 823,39	
ZA MARCILLY	661 110,51	670 000,00
ZA DROISY	-	
ZA LONG BUISSON 3	- 5 827 882,41	
TOTAL	- 5 584 482,34	1 657 600,00

Plusieurs zones d'activités ont été clôturées au 31/12/2023, leur résultats vont être repris par le budget principal :

- ZAC Long buisson 1
- ZAC Long buisson 2
- ZAC La fosse au Buis
- ZAC du Vallot
- ZA de Droisy